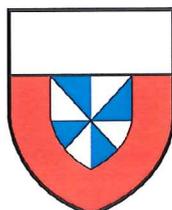


Commune de Cheseaux



Rapport de Gestion 2012



Préavis 31/2013



Table des matières

Chapitre I : Municipalité

- I - 1. Organisation
- I - 2. Autorisations générales
- I - 3. Préavis municipaux

Chapitre II : Administration générale

- II - 1. Administration
- II - 2. Contrôle des habitants
- II - 3. Activités villageoises
- II - 4. Lausanne Région

Chapitre III : Constructions - Urbanisme - Bâtiments

- III - 1. Police des constructions
- III - 2. Urbanisme
- III - 3. Commission d'urbanisme

Chapitre IV : Police - Inspection des viandes - Protection civile - Service du feu

- IV - 1. Police
- IV - 2. Inspection des viandes
- IV - 3. Protection civile
- IV - 4. Service du feu

Chapitre V : Travaux - Forêts - Epuration - Déchets

- V - 1. Travaux
- V - 2. Routes et chemins
- V - 3. Domaines
- V - 4. Forêts
- V - 5. Epuration des eaux - CISTEP
- V - 6. Traitement des déchets - Valorsa

Chapitre VI : Petite Enfance - Oeuvres sociales

- VI - 1. Accueil de la petite enfance
- VI - 2. Commission Enfance - jeunesse
- VI - 3. ARASPE
- VI - 4. APROMAD

Chapitre VII : Etablissement de la Chamberonne

- VII - 1. Organisation générale
- VII - 2. Classes primaires
- VII - 3. Classes secondaires
- VII - 4. Effectifs
- VII - 5. Activités et événements divers
- VII - 6. Mesures de prévention
- VII - 7. Bibliothèque
- VII - 8. Parents
- VII - 9. Bâtiments scolaires

Chapitre I : Municipalité

I - 1 - Organisation

Une petite modification relative à l'épuration des eaux a eu lieu en automne 2012, afin d'alléger le dicastère de M. Imfeld.

La composition de la Municipalité au 31 décembre 2012 est donc la suivante :

| | |
|-----------------------|--|
| SAVARY Louis – Syndic | Administration générale - Relations extérieures - Affaires régionales - Urbanisme |
| GAY VALLOTTON Michèle | Finances - Œuvres sociales - Petite enfance - Cultes |
| IMFELD Bernard | Travaux - Voirie - Routes - Traitement des déchets - Cours d'eau - Eclairage public |
| HÄMMERLI Pierre | Instruction publique - Bâtiments communaux - Forêts et domaines - Cimetière - Sociétés locales - Activités culturelles et sportives |
| SANDOZ Serge | Sécurité (Police - Pci - Service du feu - Signalisation - Vétérinaires) - Police des constructions - Espaces Publics - Permis d'habiter - Procédés de réclame - Energie - Epuration des eaux |

La Municipalité s'est réunie pour 50 séances ordinaires. Elle a également siégé intégralement ou en délégation lors de nombreuses séances de travail supplémentaires en interne, ou avec des citoyens de la commune.

Il convient également d'y ajouter les multiples contacts avec Lausanne Région et ses différentes commissions et groupes de travail, avec le Schéma directeur nord-lausannois (SDNL) et le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), avec les instances cantonales, les communes voisines, les autorités scolaires, les sociétés locales, les partenaires divers, ainsi que de nombreuses représentations ponctuelles.

Ces obligations impliquent pour les membres de la municipalité, à titre personnel ou en groupe, une disponibilité pour nettement plus de 300 événements chaque année.

I - 2 - Autorisations générales

Ces autorisations générales accordées pour la durée de la législature, ont permis à la Municipalité de réduire sensiblement les délais, notamment dans le cadre de procédures de recours, ou d'adjudications pour des montants réduits.

Les autorisations générales en matière financière sont régulièrement annoncées à la Commission des finances et figurent en détail dans les comptes.

I - 3 - Préavis

Pendant l'année 2012, la Municipalité a présenté au Conseil Communal les préavis suivants :

- 11B Demande de ratification de la promesse d'achat relative à la parcelle 582 au Châtelard**
acceptée par le conseil lors de sa séance du 14 février 2012
- 12 Demande de crédit pour la réalisation d'un giratoire au Châtelard, au débouché du chemin de Sous-le-Mont sur la route cantonale – crédit complémentaire**
accordé par le conseil lors de sa séance du 1^{er} mai 2012
- 13 Règlement communal relatif à l'utilisation de caméra de vidéosurveillance**
amendé et adopté par le conseil lors de sa séance du 1^{er} mai 2012
- 14 Demande de crédit pour l'aménagement d'arrêts de transports publics le long de la route de Genève (Martheray) et la route de Lausanne (Gare).**
accordé par le conseil lors de sa séance du 1^{er} mai 2012
- 15 Demande de crédit pour la construction d'un centre de vie enfantine, bâtiment dédié à l'accueil préscolaire et parascolaire**
accordé par le conseil lors de sa séance du 25 septembre 2012
- 17 Rapport de gestion 2011**
accepté par le conseil lors de sa séance du 19 juin 2012
- 18 Comptes 2011**
acceptés par le conseil lors de sa séance du 19 juin 2012
- 19 Demande de crédit supplémentaire au budget 2011**
accordé par le conseil lors de sa séance du 19 juin 2012
- 20 Règlement communal sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets**
amendé et adopté par le conseil lors de sa séance du 6 novembre 2012
- 21 Nouvelle convention sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) La Mèbre et modification du règlement du SDIS**
adoptée par le conseil lors de sa séance du 11 décembre 2012
- 22 Arrêté d'imposition 2013-2014**
accepté par le conseil lors de sa séance du 6 novembre 2012
- 23 Demande de crédit d'étude pour le PPA « Le Châtelard »**
accordé par le conseil lors de sa séance du 6 novembre 2012
- 24 Budget 2013**
adopté par le conseil lors de sa séance du 11 décembre 2012

Chapitre II : Administration générale

II - 1 - Administration

II - 1-1 Personnel

Le caporal Antoine Simond nous a quittés le 31 mars 2012. Les tâches inhérentes à notre service de police municipale ont été reprises par la police cantonale, et M. Cosendey, ancien chef de poste, fonctionne désormais comme responsable de la police administrative.

Ainsi donc, nos effectifs au 31 décembre 2012 étaient les suivants :

| | | |
|----------------------------|-------------------------|-----------|
| - greffe municipal : | M. Patrick Kurzen | 100 % |
| | Mme Fabienne Pilet | 30 % |
| | Mlle Leticia Fatta | Apprentie |
| - bourse communale : | M. Jean-Jacques Rochat | 100 % |
| | Mme Fabienne Pilet | 40 % |
| - contrôle des habitants : | Mme Marianne Gargano | 80 % |
| | Mme Sandrine Robotel | 30 % |
| - service technique : | M. Gabriel Conus | 100 % |
| - urbanisme : | M. Damien Villiger | 80 % |
| - police administrative : | M. Jean-Claude Cosendey | 100 % |

soit 6,6 équivalents plein temps, plus une apprentie



II - 1.2 – Conciergerie

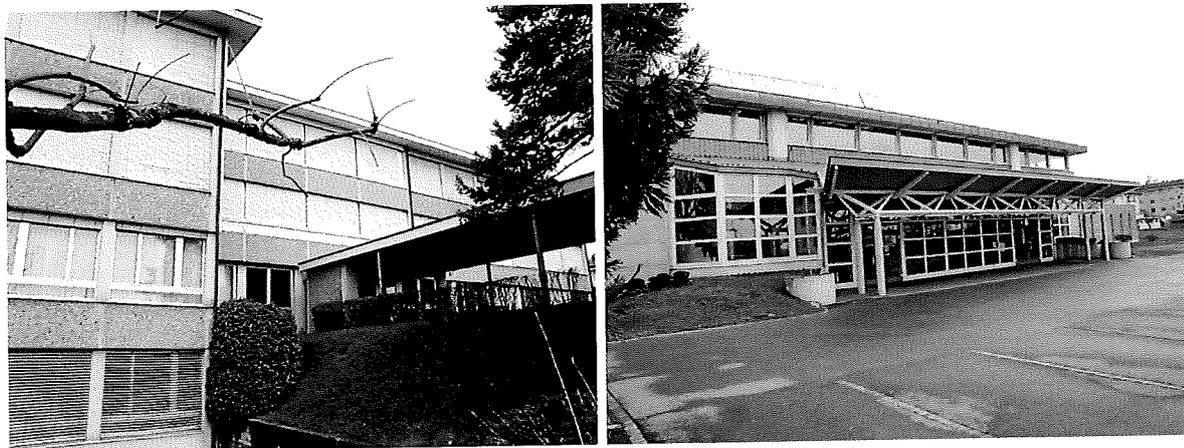
Aucun changement n'est intervenu dans l'effectif de notre personnel de conciergerie.

Ainsi donc, nos effectifs à fin 2012 étaient les suivants :

| | | |
|--|------------------------|-------|
| - Collège DLV : | M. Olivier Desarzens | 100 % |
| | Mme Nicole Desazens | 50 % |
| | Mme Candida Purgatorio | 70 % |
| - Salles de gym DLV : | M. Philippe Dutoit | 100 % |
| - Collège de la Plantaz : | Mme Candida Purgatorio | 30 % |
| - Collège Marais du Billet, Maison de commune, Temple : | Mme Corinne Dutoit | 75 % |
| - Salle de gym et locaux techniques Marais du Billet : | M. Jean-Marc Ducret | 100 % |

soit 5,25 équivalents plein temps

Par ailleurs, le nettoyage courant des locaux de la maison de commune est toujours confié à une entreprise externe, qui intervient une fois par semaine.



II - 1.3 - Organisation

La Municipalité se plaît à relever une fois de plus le bon fonctionnement de l'administration et particulièrement les très bonnes relations de travail avec l'ensemble du personnel.

Il est important de pouvoir compter sur des employés fiables pour soutenir des municipaux toujours plus sollicités.

La Municipalité souhaite une fois de plus adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal, pour son travail et sa collaboration.

II - 2 - Contrôle des habitants

Population

Au 31 décembre 2012, la population de notre localité s'élevait à 3'950 habitants, ce qui représente une baisse de 4 personnes par rapport à 2011, soit :

- **3'075 Suisses**
- **875 Etrangers**

Mutations

Au cours de l'année, notre bureau a traité **1'223** mutations dont les principales sont :

392 arrivées – 382 départs – 87 changements d'adresse – 27 séparations et divorces – 37 naturalisations – 25 mariages – 47 naissances – 14 décès.

Bureau des étrangers

Total des étrangers : **1'110**

Détail :

| | | |
|---|--------------------------|-----|
| - | C (établissement) | 631 |
| - | B (séjour) | 244 |
| - | L (moins d'un an) | 7 |
| - | F (admis provisoirement) | 2 |
| - | en cours | 3 |
| - | G (frontalier) | 223 |

Registre civique

En 2012, le rôle des électeurs a été mis à jour et édité pour des votations fédérales/cantonales ainsi que pour l'élection du Conseil d'Etat les :

13 février – 11 mars – 1^{er} avril – 17 juin – 23 septembre – 25 novembre.

Nombre moyen d'électeurs suisses inscrits : 2'441

Nombre moyen d'électeurs étrangers : 385

Par ailleurs, nous avons contrôlé 579 signatures relatives à 22 initiatives et référendums cantonaux ou fédéraux.

Recensement des chiens

177 chiens sont enregistrés dans notre commune.

II - 3 - Activités villageoises

Le mouvement Bout de Ficelle organise régulièrement des rencontres inter générationnelles permettant aux jeunes et aux aînés d'échanger leurs connaissances et de partager des activités sur divers sujets variés.

Le 4 février a eu lieu, par un froid sibérien l'inauguration de notre déchetterie intercommunale du Carroz. De nombreux habitants ont eu le courage de venir partager le verre de l'amitié à cette occasion.



Le 4 mars, le Fanny Club a organisé sa troisième marche populaire d'hiver, qui a rencontré un vif succès.

A la fin d'une saison de transition passée en LNB, le VBC Cheseaux a eu le plaisir de fêter le 30 mars son 25^{ème} anniversaire. Le mouvement juniors du club s'est à nouveau particulièrement distingué lors de cette saison 2011-2012.

Le 14 avril, les Traîne-Savates ont organisé leur 19^{ème} course populaire. En pleine période de vacances scolaires et avec une météo plutôt capricieuse, ce ne sont pas moins de 1'800 personnes qui se sont confrontées au tracé bucolique de notre course.

A l'occasion de son trentième anniversaire la Compagnie des Deux Masques a mis en scène du 24 mai au 2 juin un nouveau spectacle : "il était une gare" joué avec brio, et qui a rencontré un franc succès.



Du 1^{er} au 3 juin 2012 a eu lieu à Cheseaux le 65^{ème} Giron des musiques du Gros de Vaud. Des concours de solistes, petits ensembles et de marche ont ponctué ces 3 jours de festivités.

Du 6 au 13 juin 2012, le collège du Marais du Billet a résonné au son des rythmes africains du spectacle Africana, présenté par les élèves pour fêter les 10 ans de l'Etablissement de la Chamberonne. Parents et familles, habitants du village ou curieux venus de l'extérieur ont tous pu applaudir les prestations diverses qui ont été mises au point avec assiduité.



Dans le cadre du passeport-vacances estival, de nombreux jeunes ont profité des trois activités offertes à Cheseaux, soit : initiation à la spéléo, rencontre avec notre corps de pompiers et promenade à dos d'âne. Nous remercions vivement tous les organisateurs et les bénévoles qui encadrent ces enfants.

L'organisation et l'animation de la fête nationale du 1^{er} août a été assurée par l'Amicale des sapeurs-pompiers conjointement avec le Chœur-mixte L'Avenir.

Le 1^{er} septembre, le Comet Uni-hockey a organisé son premier repas de soutien, pour marquer le 25^{ème} anniversaire du club.

Le 3 septembre a eu lieu en présence des autorités des communes concernées la pose symbolique de la première pierre du futur EMS Primeroche II au Grand-Pré.



La Municipalité a reçu en septembre les jeunes citoyens qui atteignaient leur majorité civique dans l'année, puis quelques jours plus tard les nouveaux habitants de la commune.

Le 20 septembre a eu lieu la deuxième sortie des aînés, qui a conduit plus de cent participants en terres jurassiennes, à la découverte de la tête de moine et de la bière artisanale du cru. Cette journée ponctuée par un repas dans un cadre idyllique et une animation musicale, restera un très bon souvenir pour tous les participants et accompagnants.



Le VBC Cheseaux, a débuté la nouvelle saison de LNB sur les chapeaux de roue, et espère bien retrouver la LNA au printemps prochain. Par ailleurs les jeunes du club continuent à briller dans leurs compétitions respectives.

Le 7 décembre a eu lieu l'inauguration officielle de la ligne tl qui relie enfin Cheseaux à l'ouest lausannois (Renens-Gare) via Crissier. Cette ligne est entrée en service le 10 décembre 2012.

Le 8 décembre, le mérite communal 2012 a été remis à Mlle Sophie Rochat, pour sa participation à la finale suisse du concours Eurovision de la chanson, ainsi qu'à M. Naïm Matt, judoka sélectionné en équipe nationale.



Les 8 et 9 décembre a eu lieu le traditionnel téléthon organisé par un groupe issu de l'amicale des sapeurs-pompiers. Dans le même temps, un marché de Noël des artisans a été organisé à la maison de commune.

Les Concerts de Cheseaux, le Caveau Le Chapeau, le Fil d'Argent, le Trait d'Union Cheseaux-Gourcy, la Fanfare, et toutes les autres sociétés locales très actives ont également mis sur pied tout au long de l'année de nombreuses autres manifestations, soirées, spectacles et repas de soutien qui ont contribué à rendre cette année 2012 très animée.

II - 4 - LAUSANNE REGION (communauté de la région lausannoise)

II – 4.1 - Activités 2012

Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective. Lausanne Région travaille par thématique sur demande de ses 29 communes membres. Ainsi, elle coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38% du canton de Vaud).

Présidé par Gustave Muheim (syndic de Belmont), le Bureau de Coordination (BC) a organisé les deux Assemblées générales ordinaires de Lausanne Région.

Les comptes ont été adoptés le 29 mars 2012 lors de la session printanière tenue à Villars-Tiercelin, commune de Jorat-Menthue.

L'Assemblée générale d'automne, qui a eu lieu le 20 septembre 2012 aux Cullayes, commune de Servion, a adopté le budget 2013 et a entendu le Syndic de Lausanne, Daniel Brélaz, présenter les nouvelles orientations du projet Métamorphose. Cette assemblée s'est clôturée avec la présentation de la nouvelle structure cantonale pour les entreprises INNOVAUD.

Le Bureau de coordination, organe exécutif de Lausanne Région, a organisé les séances des trois Secteurs de Lausanne Région, aux cours desquelles les comptes, le budget et des objets relatifs à chaque commission ont été présentés.

Outre le suivi des travaux des Départements qui sont détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a accepté la proposition de son président, à savoir une présentation des projets de mobilité de **l'agglomération Lausanne-Morges** lors du Comptoir Suisse 2012 à Beaulieu, Lausanne. Les nombreux visiteurs ont ainsi pu prendre connaissance, durant les 10 jours du Comptoir, des projets à l'horizon 2030 et des partenaires impliqués dans la stratégie de mobilité de la région.

En matière de communication, Lausanne Région a fait peau neuve en modifiant son image. D'une part, elle a entièrement revu sa charte graphique qui est devenue plus vivante et colorée et, d'autre part, elle a développé et mis en ligne son nouveau site www.lausanneregion.ch.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association, le BC a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions thématiques de Lausanne Région.

II – 4.2 – Commission Dépendance et Prévention

Membre : Serge Sandoz

La Commission dépendances et prévention (anciennement Commission toxicomanie), présidée par Pascale Manzini, Municipale à Ecublens et Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens, a abordé et développé les sujets suivants :

Femmes en marge : un genre à part ?

L'objectif de l'étude « Femmes en marge : un genre à part ? » était de récolter de nombreuses données sur cette population marginalisée afin d'émettre des recommandations à l'attention de professionnels et des collectivités publiques. Même si certains facteurs concernent également les hommes marginalisés, cette étude démontre très clairement l'importance d'apporter des réponses spécifiques pour les femmes.

Suite à la publication de l'étude en 2010, Lausanne Région a décidé de mettre en place les « recommandations » qui en découlent. Elle a donc financé une action participative sur la question du soutien à la parentalité pour les femmes en situation de marginalité ayant un parcours dans la toxicomanie. Cette recherche devrait aboutir en 2013 sur des actions efficaces, simples et pragmatiques.

Etat des lieux du social

Suite à diverses rencontres, les conseillers municipaux en charge des affaires sociales (secteurs Nord, Est et Ouest de Lausanne Région) ont fait état du besoin de disposer de davantage d'information pour répondre concrètement aux citoyens en matière de prévention. A cet effet, deux sites web ont été réalisés :

- Site www.addiction-vaud.ch, qui recense les portails relatifs aux addictions, est destiné à l'ensemble des personnes concernées par les questions de drogues et/ou de comportements addictifs. Des tests pour sa propre consommation d'alcool, les comportements alimentaires, la consommation de cannabis, la relation à Internet, etc. sont à disposition sur le site.
- Statistiques sociales sur le site de Lausanne Région (<http://rstat.blogspot.ch>) qui regroupe toutes les statistiques communales, cantonales et fédérales sur des thèmes sociaux.

II – 4.3 - Commission Formation et Emploi des Jeunes

Présidente : Michèle Gay Vallotton

APP APP

La formule consiste à mettre en place un dispositif d'appui scolaire aux apprentis afin d'éviter les ruptures d'apprentissage et prévenir l'échec en cours de formation professionnelle.

En pratique, il s'agit de traiter la demande d'apprentis motivés cherchant de l'aide dans une branche de leur formation professionnelle, puis d'engager un répétiteur (étudiant ayant des compétences dans cette branche) pour assurer des cours d'appuis de 2 heures hebdomadaires à des groupes de 3 à 4 personnes, pour la somme modique de 10.- francs/cours.

Sur l'année civile, APP APP a permis à 220 apprentis, soit domiciliés soit travaillant sur le territoire de la région lausannoise, de suivre des rattrapages scolaires. A cet effet, 29 cours ont été ouverts avec succès.

Cette nouvelle prestation pour la région a connu un succès fulgurant puisque, sans communication, une liste d'attente s'est rapidement constituée. Comme pratiquement toutes les régions du Canton sont intéressées par l'offre, une procédure unifiée est nécessaire notamment pour la recherche de financement.

Pour le lancement de APP APP, Lausanne Région a pu compter sur une aide financière de JobAPP, de la CVCI, ainsi que de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs (FVE) et le la Fondation pour la formation professionnelle (FONPRO).

www.kiftontaf.ch

Ce site web a été entièrement revu pour suivre l'évolution du système scolaire et formatif du canton de Vaud. Il répond à une demande de plus en plus importante d'information aussi bien de la part des jeunes, que de leurs parents confrontés aux problèmes du passage de l'école à la vie active.

Le site a reçu près de 50'000 visites avec deux pics, l'un au mois de janvier pour les élèves qui recherchent dans les temps une place d'apprentissage et, l'autre, au mois d'août pour les jeunes qui n'ont pas de solution à la rentrée.

www.kiftontaf.ch répertorie notamment un très grand nombre d'adresses en relation avec la formation, le choix du métier, les stages, la façon de trouver une place d'apprentissage, une bourse ou un emploi, les problèmes en cours de formation, les problèmes financiers et les petits boulots.

II – 4.4 - Commission Pyjama

Depuis 2004, Lausanne Région assure la coordination et la communication relatives au service Pyjama. Ce service dessert aujourd'hui 80 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Une large campagne de communication a été effectuée au mois de septembre 2012 et une mise à jour du site Internet www.service-pyjama.ch présente une nouvelle identité visuelle et un nouveau logo.

Ce service dessert aujourd'hui 80 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances.

Il est à noter que la fréquentation du Service pyjama a diminué de 4% en 2012, dénombant un total annuel de 86'600 passagers.

II – 4.5 - Commission Activités Sportives

Membre : Pierre Haemmerli

La Commission activités sportives, présidée par Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a été très régulièrement tenue au courant du projet Métamorphose de la ville de Lausanne.

Journée Dimanche sportif

La 3ème édition de la manifestation sportive régionale « Dimanche sportif » est en préparation. Elle aura lieu le 6 octobre 2013 à Lausanne-Vidy, Romanel-sur-Lausanne, Mézières et Renens. Durant cette journée haute en couleur, Lausanne Région offre aux citoyens des initiations à la pratique de plus de 30 sports, qu'il s'agisse de sports de glisse, sports urbains, danses et sports de précision. Cette prestation reste gratuite pour tous.

Un dossier de demande de financement a été transmis aux sponsors potentiels.

Un guide sportif on line

Le site régional www.guidesportif.ch a subi une refonte totale de son contenu et de son graphisme. La nouvelle rubrique « recherche » permet à chacun de s'orienter selon plusieurs critères. Ce site, très complet, recense près de 100 sports et donne les coordonnées d'environ 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness dans toute la région.

II – 4.6 - Commission déchets

Taxe au sac

La Commission déchets de Lausanne Région, présidée par Jean Daniel Luthi, Municipal à Bussigny, a assuré une large information de son nouveau concept « **Un sac, une couleur, un prix** » aux communes vaudoises qui devaient, selon la Loi sur la Protection de l'Environnement (LPE), se mettre en conformité. Plusieurs séances de présentation du concept ont été organisées pour les communes de Lausanne Région en début 2012.

Ce grand travail d'information et de promotion du projet de Lausanne Région a été rendu possible notamment grâce aux partenariats des périmètres de gestion des déchets, et plus particulièrement grâce à Tridel.

C'est ainsi que 27 communes de Lausanne Région ont adopté le système de taxe au sac. 17 d'entre elles ont introduit ce système au 1er janvier 2013, et 10 communes préparent sont introduction. 2 communes de Lausanne Région avaient opté pour le système de la taxe au poids. Le travail de la Commission déchets est ainsi terminé.

II – 4.7 – Département Agglomération

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Selon la convention ratifiée avec le Canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM. Durant l'année 2012, la collaboration a porté sur la préparation des Comités de Pilotage (COFIL), instance décisionnelle du PALM, et de ses groupes techniques, ainsi qu'une participation à plusieurs groupes de travail dont deux relatifs à la communication et aux Axes forts.

Lausanne Région s'est chargée de l'élaboration des budgets de fonctionnement du PALM. Elle a poursuivi ses activités de coordination des divers schémas et a participé à la suppléance du chef de projet qui a quitté ses fonctions à fin septembre 2012.

PALM 2ème génération

Les importants travaux pour la révision du PALM ont jalonné l'année 2012. En vue de maintenir le délai fixé par la Confédération au 30 juin, toute l'équipe du PALM, des schémas directeurs et du Canton ont délaissé une partie de leurs travaux « courants ». Les efforts n'ont pas été inutiles puisqu'ils ont permis de finaliser, dans les temps, le document de référence qui vise à obtenir de nouveaux cofinancements de la Confédération pour les réalisations prévues en 2015-2018.

Conférence d'agglomération

S'inscrivant dans la lignée de la manifestation de 2011 à Beaulieu-Lausanne, une seconde Conférence d'agglomération, organisée par Lausanne Région et Région Morges, a eu lieu à Beausobre-Morges le 21 février 2012. Plus de 750 conseillers communaux (sur les 1721 que comptent les 26 communes membres du PALM) ont répondu présents. Suite à la présentation, les partenaires du PALM : schémas directeurs, réseau-t, tl, MBC ainsi que les associations régionales ont répondu aux nombreuses questions des invités.

Participation au Comptoir Suisse 2012

Pour la première fois, lors du Comptoir Suisse 2012, l'agglomération et ses projets phares de mobilité ont été présentés au grand public durant 10 jours sur un espace de 300m². Lausanne Région a participé à l'organisation et au financement des espaces PALM. Les projets, prioritairement mis en évidence, étaient les travaux de réaménagement des gares, le tram, les bus à haut niveau de service, le M3, etc.

II – 4.8 – Département Promotion économique

Prestations directes

Lausanne Région offre des aides ciblées à tous porteurs de projets entrepreneuriaux et entreprises qui oeuvrent sur le territoire des communes membres. Durant l'année 2012, ce sont 90 projets qui ont été accompagnés et 25 demandes de recherche de terrains et de locaux qui ont été prises en charge

Lorsqu'ils s'adressent à Lausanne Région, les projets et les entreprises bénéficient d'une information complète (procédures de création de sociétés, plans d'affaires ou financiers, structures de soutien à l'entrepreneuriat, etc.) ; d'un réseautage selon les besoins identifiés (coaching, développement de partenariats, mise en relation avec des organismes actifs sur le plan régional, cantonal ou national, etc.) ; aide à la recherche de terrains et locaux et/ou orientation et soutien dans diverses démarches administratives.

Trophée PERL

En 2012, le prix a exceptionnellement primé 5 projets entrepreneuriaux dans des secteurs aussi variés que les technologies de l'information et de la communication (1^{er} prix, Jilion SA), l'alimentaire (prix « Coup de cœur », Brasserie Docteur Gab's SA), le medtech (2^e prix, QGel SA), les systèmes d'éclairage à basse consommation (3^e prix pour L.E.S.S. SA – Light Efficient SystemS) et la pharmaceutique (3^e prix ex-æquo, Anergis SA). Ainsi, un total de 100'000.- francs a été distribué aux lauréats en 2012.

Octroi de prêts ou d'aides à fonds perdus

Lausanne Région contribue fortement à l'atteinte des objectifs fixés par la LADE (Loi sur l'appui au développement économique du canton de Vaud). Sur la base d'une stratégie régionale, elle préavise les demandes provenant des communes, des schémas directeurs et des instances privées en vue d'obtenir un cofinancement cantonal des projets.

L'an dernier, un total de 20 préavis ont été acceptés et ont débouché sur des aides se montant à 1'137'601.- francs.

II – 4.9 - Conclusion

Tous les travaux ont été rendus possibles grâce aux 76 représentants politiques des secteurs et des techniciens sollicités (selon les sujets traités), qui se sont réunis à l'occasion de 60 séances.

Comme le met en évidence le contenu de ce rapport, l'année 2012 a été pour Lausanne Région marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets d'importance.

La solution proposée à la question des déchets, le PALM et aussi la prestation App App, ont implémenté l'ancrage de l'association régionale parmi les partenaires indispensables du canton de Vaud.

L'arrivée de la nouvelle déléguée économique a permis au Département économie et entreprises d'envisager de développer ses prestations et d'augmenter son rayonnement cantonal.

Lausanne Région s'attache à mettre en réseau et communiquer les informations entre différents partenaires. Sur plusieurs thématiques, l'association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

II – 4.10 – Communes membres

Lausanne Région est composée actuellement de 29 communes membres. Etant constituée de manière volontaire, et non pour percevoir une subvention fédérale, le nombre des communes membres peut varier. Ces communes sont organisées en 3 secteurs. Ils constituent la base même de l'association, lieu de discussion des exécutifs. Chaque secteur délègue ses représentants dans les différentes commissions, peut demander qu'un objet soit traité, qu'une commission soit créée.

Secteur Ouest :

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix

Secteur Nord :

Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jorat Menthue, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Poliez-Pittet et Romanel-sur-Lausanne

Notre représentant aux séances du secteur Nord est M. le Syndic Louis Savary.

Secteur Est :

Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Lutry, Mézières, Montpreveyres, Paudex, Pully, Savigny et Servion

Un conseiller municipal de Lausanne représente la ville-centre au sein de chacun des trois secteurs.

Chapitre III : Constructions – Urbanisme – Bâtiments

III - 1 - Police des constructions

III - 1.1 - Permis de construire délivrés en 2012

18 permis de construire ont été délivrés en 2012, qui se répartissent comme suit :

- 3 permis pour la construction de 7 immeubles de logements
- 2 permis pour la construction de villas
- 4 permis pour des transformations de bâtiments privés
- 2 permis pour des transformations ou agrandissements de bâtiments industriels
- 1 permis pour la construction d'un Centre de Vie Infantile
- 6 permis pour divers petits travaux (vérandas, piscines, etc...)

Par ailleurs, plusieurs constructions de minime importance ont été autorisées avec dispense d'enquête, ceci en application de l'art. 111 de la loi sur l'aménagement du territoire (LATC)

III - 1.2 - Commission des constructions et de salubrité

La commission s'est réunie les 11 janvier et 29 juin 2012 pour procéder à la visite de huit bâtiments. Les permis d'habiter y relatifs ont pu être délivrés.

III - 2 – Urbanisme

III - 2.1 - Le Carroz

La déchetterie du Carroz, regroupant les communes de Cheseaux, Bournens et Sullens a été mise en service en février 2012. Sa fréquentation, pour la première année d'exploitation, est réjouissante. Nous avons pu également finaliser devant notaire avant la fin de l'année, l'échange de terrain qui nous rend légalement propriétaire de la parcelle sur laquelle la déchetterie est implantée.

III - 2.2 - Le Pâquis

Suite à l'acceptation par le Conseil communal en septembre 2011 du crédit d'étude, les travaux pour finaliser le PPA le Pâquis se sont poursuivis pendant une bonne partie de l'année 2012. Le PPA et son règlement, les projets de convention foncière et de convention d'équipement ont été présentés aux propriétaires le 3 octobre 2012. Le dossier a ensuite été adressé aux Services de l'Etat pour examen préalable le 17 octobre 2012. Le délai de traitement pour obtenir l'accord préalable est normalement de 3 mois.

III - 2.3 - Nonceret – La Croix

Lors de la séance du 18 janvier 2012, les propriétaires du secteur Nonceret- La Croix n'ont pas accepté de poursuivre le projet par la création d'un syndicat d'amélioration foncière destiné à élaborer le PPA et réaliser l'équipement du secteur. Un certain nombre de points de désaccord subsistaient, principalement quant à l'aménagement du secteur, la densité des constructions et la mixité (part des surfaces de plancher à affecter à l'activité compatible avec l'habitat). Les tractations avec les propriétaires, les services de l'Etat, ainsi qu'avec le SDNL (Schéma directeur nord-lausannois) se sont poursuivies tout au long de l'année 2012. Elles ont conduit à l'élaboration d'un accord cadre qui recense les éléments principaux à respecter pour l'aménagement et l'affectation du secteur. La validation de l'accord cadre par les services de l'Etat, la commune et les propriétaires devrait permettre la constitution d'un syndicat AF au début 2013 et la poursuite des études relatives à ce secteur.

III - 2.4 - Centre du village

Le projet de réaménagement du centre du village a été présenté au Conseil communal le 25 septembre 2012. Le lendemain a eu lieu une information à la population. La mise à l'enquête du projet s'est déroulée dès le 28 septembre 2012. Les quelques oppositions ont été traitées et le permis de construire pourra être délivré au début 2013. La suite de l'étude comprendra l'élaboration du dossier d'appel d'offres, l'appel d'offres et la détermination du coût du projet conduisant à la demande de crédit au Conseil communal.

Par ailleurs les discussions se sont poursuivies quant à l'avenir à moyen terme de la place de la Gare. Une étude de faisabilité des aménagements envisagés a été effectuée sur mandat de l'un des propriétaires. Cette étude va être soumise au service cantonal des monuments et sites et se poursuivra par la consultation des propriétaires concernés.

III - 2.5 - Transports publics

La mise en service de la nouvelle ligne tl Cheseaux - Renens-Gare en décembre 2012 a nécessité un certain nombre d'aménagements routiers. Il a fallu notamment réaliser des arrêts le long de la rte de Genève (Martheray) ainsi que sur la Rte de Lausanne à la hauteur de l'Ancienne Cure.

Cela a eu pour conséquence de provoquer la fermeture au trafic privé du secteur de la rte de Lausanne situé entre le Pub et l'Ancienne Cure. L'entier du trafic intérieur de la commune s'effectue désormais par le "bypass". Tous les bus qui aboutissent à Cheseaux empruntent désormais le Chemin du Grand Pré nouvellement créé pour venir stationner à l'arrêt de la Gare.

III - 2.6 - Nouveaux bâtiments communaux

La commission de construction au sein de laquelle la Municipalité est régulièrement représentée par Mme Gay Vallotton et MM Savary et Haemmerli a poursuivi ses travaux en vue de la mise à l'enquête pour la construction de la Maison des Sociétés et du Centre de vie enfantine (CVE). Cette mise à l'enquête conjointe a eu lieu dès le 2 mars 2012.

Compte tenu d'un certain nombre d'oppositions, et d'un coût de construction plus élevé que prévu, il a été décidé de renoncer pour le moment à la transformation de la "ferme Emery" en Maison des sociétés, et de poursuivre uniquement les travaux du CVE.

Ainsi le 25 septembre 2012, le Conseil communal a accordé un crédit pour la construction du Centre de vie enfantine, dont les travaux vont débuter au début de l'année 2013. En complément, les aménagements extérieurs de la place et des abords de ce bâtiment ont également été mis à l'enquête le 27 novembre 2012.

III - 2.7 - Secteur Grand-Pré Sud

La construction de l'EMS Primerocroche a débuté en septembre 2012.

Au sud de ce futur bâtiment, la SCHL (société coopérative d'habitation de Lausanne) travaille sur un projet de locatifs à loyers modérés, comprenant un certain nombre de logements protégés qui pourront fonctionner en synergie avec l'EMS. L'objectif visé est une mise à l'enquête du projet au début de l'année 2013.

Les jardins familiaux devront faire l'objet dans le même temps d'un déplacement sur le secteur du Pâquis.



III - 2.8 - Secteur Grand-Pré - La Cuessière

Suite à l'accord préliminaire reçu pour le PPA La Cuessière, ce dossier n'a pas énormément évolué en 2012. Il va être réactivé de manière plus soutenue en 2013.

III - 2.9 - Secteur Mon Repos

Suite à la légalisation du Plan de quartier et du plan directeur localisé, le promoteur du projet a avancé dans sa réflexion et mis à l'enquête la construction de 5 bâtiments à mi-mai 2012. Le permis de construire a été délivré en août 2012, et les travaux devraient débuter au printemps 2013.

III - 2.10 - Secteur Châtelard

Un préavis pour la ratification de la promesse de vente et d'achat de la parcelle 582 et le crédit d'étude pour la phase préliminaire du PPA a été accepté par le conseil communal le 14 février 2012.

Depuis lors les diverses négociations se sont poursuivies, tant avec les services de l'Etat que les partenaires économiques (entreprises en place et entreprises potentiellement intéressées). La démarche préliminaire a été finalisée et adressée à l'examen aux Services de l'Etat le 28 septembre 2012.

Le 6 novembre 2012 le Conseil communal a accordé un crédit d'étude pour la réalisation du PPA Le Châtelard.

III – 3 – Commission consultative d'urbanisme

Les membres désignés par la Municipalité pour la législature 2011-2016 sont :

Bercioux Armand, Ditesheim Patrick, Girard Jean-Paul, Grandjean Philippe, Gygax Jean-Marc, Hofstetter David, Joyet Emile, Maillefer Pierre-André.

La commission consultative s'est réunie une première fois le 14 mars 2012, pour prendre connaissance de l'évolution des dossiers en cours. Une deuxième rencontre le 2 juillet 2012 a eu pour thème principal l'aménagement du Centre du village. Enfin le 20 septembre les membres se sont retrouvés à nouveau pour faire le point sur quelques dossiers importants.

Chapitre IV : Police - Inspection des viandes - Protection civile - Service du feu

IV - 1 - Police

IV - 1.1 - Effectifs

L'effectif du poste se composait au début de l'année 2012 de deux personnes, soit, le sergent-chef Jean-Claude Cosendey dès le 1^{er} janvier 1988, et le caporal Antoine Simond depuis le 1^{er} avril 2004. Ce dernier a quitté ses fonctions au 31 mars 2012.

Le 30 avril 2012, le poste de police de Cheseaux a officiellement fermé ses portes et les missions générales de police ont été déléguées à la gendarmerie.

M. Cosendey a été nommé assistant de sécurité publique (ASP) conformément à la nouvelle loi du 13 septembre 2011 sur l'organisation policière vaudoise, et se consacre depuis cette date aux nombreuses tâches incombant à la police administrative

IV - 1.2 - Emploi du temps

Le travail incombant au service de police administrative est toujours très conséquent.

Parmi les tâches principales, relevons : manifestations, service de parcage et régulation du trafic, surveillance des passages pour piétons (principalement aux entrées et sorties des classes, en fonction des disponibilités du service), convois funèbres, fermeture des établissements publics et contrôle du stationnement.

La signalisation routière (entretien, réparation, modification, marquage) les comptages de trafic, la police des cimetières, le contrôle des patentes, des prix, des bulletins d'hôtels et des permissions, l'encaissement de différentes taxes cantonales, l'affichage et les procédés de réclame, le registre des commerçants de même que les objets perdus ou trouvés ont également occupé le service à de nombreuses reprises en 2012.

La notification des courriers officiels (commandements de payer notamment) représente une charge toujours plus conséquente, La rédaction de rapports en vue de naturalisation pour des personnes domiciliées ou ayant résidé à Cheseaux fait également partie des attributions.

IV - 1.3 - Contrôle des denrées alimentaires

Le laboratoire cantonal transmet régulièrement ses procès-verbaux d'inspections qui sont effectuées dans les divers établissements publics, commerces de détail, salons de coiffures et manifestations diverses. Ces rapports sont remis à l'administration concernée.

IV - 1.4 - Inhumations, cimetière

16 personnes sont décédées durant l'année. 7 inhumations de corps ont eu lieu au cimetière ainsi qu'une inhumation cinéraire et deux au jardin du souvenir. 6 personnes ont été inhumées hors de la commune.

IV - 1.5 - Formation continue

Le titulaire a suivi un certain nombre de cours et de séances d'information, notamment du BPA.

IV - 1.6 - Accidents avec constat

| Statistique de la police cantonale | 2012 | 2011 | 2010 |
|------------------------------------|------|------|------|
| Nombre d'accidents | 15 | 27 | 29 |
| Nombre de blessés légers | 8 | 13 | 16 |
| Nombre de blessés graves | 1 | 3 | 1 |
| Nombres de décès | 0 | 0 | 0 |
| Dégâts matériels uniquement | 9 | 13 | 16 |

La majorité de ces accidents ont eu lieu sur les routes cantonales et dans les giratoires situés aux entrées de la localité.

IV - 1.7 - Délits

| Statistique de la police cantonale dès 2011 | 2012 | 2011 |
|--|------|------|
| Nombre total d'Infractions au code pénal | 292 | 298 |
| Atteinte à la vie ou à l'intégrité corporelle | 13 | 9 |
| Vols avec effraction ou introduction clandestine | 68 | 70 |
| Autres vols divers | 24 | 26 |
| Menaces, contraintes, enlèvements | 8 | 9 |
| Atteinte à l'intégrité sexuelle | 1 | 1 |
| Dommages à la propriété (sans vol) | 17 | 22 |
| Dommages à la propriété (avec vol) | 63 | 69 |
| Infraction à la loi sur les stupéfiants | 24 | 21 |
| Vol de véhicules | 10 | 8 |
| Autres infractions en tous genres | 64 | 63 |

IV - 2 - Inspection des viandes

IV - 2.1 - Généralités

Le contrôle des viandes a été remis à la commune de Cheseaux depuis 1991 sous la responsabilité d'un vétérinaire nommé par la commune. Celui-ci est chargé du contrôle des viandes au sein de l'établissement Bell Suisse SA, division Romandie, tout en ayant le statut d'employé communal.

Il doit veiller principalement à la protection de la santé publique en faisant respecter les prescriptions fédérales et cantonales en la matière et en appliquant les dispositions relatives au contrôle des abattoirs et de la police sanitaire, ainsi qu'à la protection des animaux et des consommateurs.

Dès le début de l'année 2006, les contrôleurs des viandes non vétérinaires sont également employés de la commune, selon les nouvelles directives fédérales et cantonales en la matière.

IV - 2.2 - Activités quotidiennes

Supervision de la réception des animaux, du déchargement du bétail de boucherie, du nettoyage et de la désinfection des véhicules de transport, du contrôle des animaux avant abattage pour vérifier leur état général, et déterminer s'ils sont sains ou au contraire s'ils présentent des blessures ou des symptômes de maladie.

L'abattage se déroule dans un établissement dont l'infrastructure et les installations sont prévues pour une grande quantité journalière. Les opérations se répartissent sur plusieurs postes de travail : étourdissement, saignée, échaudage, flambage, habillage, éviscération, contrôle (examen visuel, incision, palpation et décision), contrôle des viandes, décision concernant l'aval à la consommation, pesage et stockage.

Les sous-produits animaux sont éliminés après leur séparation en trois catégories. Un contrat a été passé avec une entreprise d'élimination suisse-allemande, qui se charge du recyclage (incinération, valorisation).

Les viandes entrant ensuite dans les ateliers de découpe doivent provenir d'un animal qui a fait l'objet d'une inspection et a été jugé propre à la consommation.

A préciser que l'entreprise Bell Suisse SA remplit les normes UE, ce qui implique que le vétérinaire (ayant un statut de vétérinaire fédéral d'exportation) doit veiller à ce que l'établissement remplisse les conditions garantissant le maintien de ce statut.

| IV - 2.3 - Abattages | 2012 | 2011 | 2010 |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Gros bétail : | 19'393 | 17'891 | 15'595 |
| Veaux : | 9'676 | 10'266 | 11'041 |
| Chevaux : | 195 | 170 | 191 |
| Porcs : | 93'992 | 97'584 | 99'905 |
| Moutons : | 10'815 | 10'649 | 11'950 |
| Impropres à la consommation : | 232 | 172 | 167 |
| Abattage sanitaire : | 0 | 0 | 1 |

IV - 3 - Protection civile (ORPC)

IV – 3.1 Généralités

L'intégration des cinq communes rattachées au district de Lausanne (Cheseaux, Jouxens-Mézery, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel) a modifié le secteur opérationnel de la protection civile de Lausanne. Celle-ci fonctionne depuis le premier janvier 2012 tant au niveau des cours de répétition qu'au niveau des engagements en situation d'urgence. Les aspects budgétaires ont bien entendu aussi été intégré dès 2012. Toutefois, reste la problématique de la convention liant les aspects juridiques, politiques et financiers. Celle-ci n'a pas encore été signée par la Ville de Lausanne. Des rencontres entre les municipaux concernés sont toujours à l'ordre du jour pour suivre la situation.

Pour terminer, et afin d'être en concordance avec les dénominations, l'appellation « Division sécurité civile » est transformée en « Division protection civile » (DPCi).

A ce jour :

- Un dispositif opérationnel est défini ; il fonctionne.
- Des cadres et des astreints motivés sont parfaitement intégrés dans la nouvelle organisation.
- Les contacts avec les représentants politiques permettent d'avoir les échanges nécessaires.

D'un effectif réglementaire de 917 hommes, le bataillon est structuré selon la vision cantonale, avec un effectif réel de 1030 astreints au 31 décembre 2012 et comprenant une formation d'intervention (FIR) de 105 personnes (130 réglementairement).

La structure territoriale a été définie en incluant les installations de protection civile de l'entier du nouveau découpage. Le dossier d'engagement, regroupant les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence a été adapté en conséquence et l'instruction nécessaire se base sur la doctrine d'engagement ainsi que les enseignements tirés de l'année précédente.

IV - 3.2 –Tâches générales

La protection civile accomplit les tâches suivantes :

- mise à disposition de l'infrastructure de protection et des moyens permettant de transmettre l'alarme à la population
- encadrement de sans-abri et de personnes en quête de protection
- protection des biens culturels
- appui aux autres organisations partenaires, notamment en cas de catastrophe ou en situation d'urgence
- appui aux organes de conduite dans les domaines du suivi, de la communication, de la protection ABC et de la logistique
- travaux de remise en état après un événement
- interventions en faveur de la collectivité

IV - 3.3 - Instruction

Les services portent sur les cours de cadres, les cours de répétition, les prestations au profit de tiers ainsi que les engagements en situation d'urgence.

- Près de **5200 jours de service** ont été consacrés à l'accomplissement des activités de toutes natures, lesquels se décomposent en :
- **4000 jours de cours de cadres**, cours de répétitions à l'article 36, donc les cours dédiés au maintien du niveau de formation.
- **1100 jours** ont été effectués au profit d'appui aux tiers, cours à l'art 27 a
- Un peu plus de **100 jours** ont été fait à l'occasion des situations d'urgence.

Le taux de fréquentation des miliciens avoisine le 75% de l'effectif convoqué. Il s'agit ici d'une nette amélioration par rapport aux années précédente. En effet, l'attractivité de l'instruction, l'augmentation de la motivation, de l'implication, la reconnaissance de l'entité ainsi qu'un contrôle plus pointu des demandes de dispenses font que les miliciens se sentent plus concernés par la protection civile. De plus, la diversité des événements démontre le savoir-faire de nos formations dans des situations très différentes (planification en vue de vague de grand froid, canicule, exploitation de PC, soutien aux sapeurs-pompiers, soutien dans le cadre de manifestations sportives de grande ampleur tel que les championnats du Monde de course d'orientation, 20 km, triathlon militaire, marathon, permettant ainsi le développement de l'expérience des unités à l'engagement.

IV - 3.4 - Engagement

Quatre engagements d'urgence ont touché l'organisation. Il s'agit de :

- Inondation de certains bâtiments à l'école de Grand Vennes
- Soutien logistique d'un EMS au Mont sur Lausanne et préparation d'un accueil de sans abri suite à la période de grand froid du mois de février
- Inondation d'un bâtiment communal à Montheron
- Inondation du siège du CIO à Vidy

Soulignons encore que la DPCi s'est impliquée de façon très large envers le plan DIAM, particulièrement dans le cadre du plan «Canicule» (lequel n'a pas été déclenché). Elle a également apporté son soutien logistique aux Championnats du monde de Course d'orientation en juillet.

IV - 3.5 - Contrôle d'abris

Le nombre d'abris contrôlés s'élève 227 sur 234 planifiés.

- 56 abris ont été jugés en ordre (25%)
- 83 abris comportaient des défauts mineurs (37%)
- 53 abris comportaient des défauts importants (23%)
- 35 abris comportaient des défauts graves (15%)

IV - 4 - Service du Feu

Depuis 2010, notre service du feu est regroupé avec ceux de Romanel et du Mont, sous l'appellation SDIS La Mèbre.

IV - 4.1 - Effectif du SDIS La Mèbre

L'effectif global est le suivant :

| Site | Cheseaux | Romanel | Le Mont |
|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Officiers : | 9 | 6 | 8 |
| Sous-officiers supérieurs : | 1 | 1 | 0 |
| Sous-officiers : | 6 | 5 | 8 |
| Appointés : | 6 | 2 | 3 |
| Sapeurs : | 20 | 21 | 33 |
| Recrues : | 8 | 4 | 4 |
| Total | 50 | 39 | 56 |

Le SDIS est complété par une section de JSP (jeunes sapeurs) comprenant 20 jeunes de 8 à 18 ans, entourés de moniteurs provenant des 3 sites.

Durant l'année le SDIS a enregistré dans son effectif 21 arrivées et 23 départs; les départs sont pour la plupart dus à des déménagements ou des raisons professionnelles, voire des difficultés, pour les jeunes sapeurs, à trouver un logement sur notre commune.

IV - 4.2 - Composition de l'état-major

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Commandant : | Maj. Bernard Borgeaud |
| Quartier-maître : | Lt. Nicolas Petit |
| Chef du site du Mont : | Cap. Christophe Corbaz |
| Chef du site de Cheseaux : | Cap. Thierry Auberson |
| Chef du site de Romanel : | Cap. Jean-Luc Blanchard |
| Responsable de l'instruction : | Plt. Charles Gujer |
| Responsable ARI : | Plt. Christophe Rauschert |
| Responsable matériel : | Plt. Thierry Chapuis |

A partir du 11.11.2012, le Cap. Alain Blanc remplace le Cap. Thierry Auberson, démissionnaire pour raisons de santé, comme chef du site de Cheseaux

IV - 4.3 - Commission du feu

La commission s'est réunie à quatre reprises, pour le rapport annuel du SDIS, les modifications des règlement et convention du SDIS, et le budget 2013. Elle a aussi assuré à travers ses sous-commissions au contrôle des comptes, des locaux et du matériel.

IV - 4.4 - Formation – exercices communaux

Un total de 91 soirées a été consacré à ces exercices.

Les thèmes de l'instruction ont été : l'engagement de la motopompe et du tonne-pompe, l'entretien des moyens hydrauliques, le réseau de défense incendie, la gestion des interventions multiples, les sauvetages et les échelles.

Un exercice d'évacuation surprise a été effectué à la Fondation de Vernand.

IV - 4.5 - Formation – cours cantonaux

Comme chaque année, afin de poursuivre leur formation et de parfaire leurs connaissances, plusieurs sapeurs sont allés suivre divers cours cantonaux. En 2012, cela représente pour l'ensemble du SIDS un total de 1'750 heures de cours. Deux JSP ont passé brillamment leurs flammes 3 lors d'un examen cantonal.



IV - 4.6 - Interventions du corps

| | <u>2012</u> | <u>2011</u> | <u>2010</u> |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Feux : | 24 | 18 | 22 |
| Alarme automatiques : | 39 | 29 | 32 |
| Inondations : | 27 | 28 | 26 |
| Sauvetages : | 9 | 8 | 3 |
| Assistance sanitaire | 4 | 1 | |
| Appels officier de service : | 4 | 11 | 3 |
| Divers : | <u>9</u> | <u>1</u> | <u>5</u> |
| | 116 | 96 | 91 |

IV - 4.7 - Manifestations

Notre SDIS a été régulièrement représenté aux assemblées de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers et au Groupement des Jeunes Sapeurs-pompiers qui ont organisé au Mont-sur-Lausanne le championnat Suisse des Jeunes Sapeurs-Pompiers les 16 et 17 juin, manifestation qui a eu un très grand succès.

Autres manifestations : Fête nationale du 1^{er} août, course des Traine-Savates, Cirque Helvetia, course à travers Romanel, Passeport vacances.

IV - 4.9 - Véhicules

Le 4 mai 2012, un nouveau véhicule modulaire a été mis à disposition du SDIS La Mèbre par l'ECA.

En juin 2012, le SDIS a également racheté le véhicule Skoda de la police de Cheseaux, qui après modifications a été attribué aux officiers de piquet jour.

Chapitre V : Travaux - Routes - Epuration - Déchets - Forêts Domaines

V - 1 - Travaux

L'équipe en place, sous la conduite de M. Bourqui, chef de voirie, a eu un cahier des charges bien rempli, tant les travaux confiés sont nombreux et divers. De nombreuses tâches supplémentaires viennent régulièrement alourdir un emploi du temps déjà chargé.



M. Martinho Pires Dias a été nommé dès le 1^{er} juillet 2012 remplaçant de M. Veulliez pour la gestion de la déchetterie.

A notre grande satisfaction, notre premier apprenti, M. Dimitri Gindre, a obtenu en juillet 2012 son CFC d'horticulteur-paysagiste. Un nouvel apprenti a été engagé dès le mois d'août 2012 en la personne de M. Lionel Fasel.

Nos effectifs étaient donc les suivants à fin 2012 :

| | | |
|---------------------|------------------------|-------|
| - Chef de voirie : | M. Eric Bourqui | 100 % |
| - Adjoint du chef : | M. Antonio Domingues | 100 % |
| - Employés : | M. Philippe Bodergat | 100 % |
| | M. Philippe Corday | 100 % |
| | M. David Morand | 100 % |
| | M. Marc Oppliger | 100 % |
| | M. Martinho Pires Dias | 100 % |
| | M. Simon Veulliez | 100 % |
| - Apprenti | M. Lionel Fasel | |

Soit 8 employés à plein temps et un apprenti.

Le tableau ci-dessous relate la part du temps de travail consacrée à chacune des tâches principales.

| Tâches | 2012 | 2011 | 2010 |
|--|---------|---------|---------|
| - Terrains de football, gazons | 3,03 % | 4,50 % | 3,31 % |
| - Parcs et cimetière | 21,42 % | 22,23 % | 24,23 % |
| - Forêts / fauchage | 0,82 % | 1,20 % | 1,03 % |
| - Forêts / exploitation | 5,25 % | 3,26 % | 3,86 % |
| - Ruisseaux | 0,87 % | 0,39 % | 5,01 % |
| - Grilles et sacs de routes, collecteurs | 0,65 % | 1,49 % | 0,84 % |
| - Routes / chemins balayage | 9,54 % | 10,92 % | 9,79 % |
| - Routes / chemins réparation | 6,41 % | 10,23 % | 7,07 % |
| - Routes / chemins fauchage | 2,42 % | 3,92 % | 3,44 % |
| - Eclairage public | 0,13 % | 0,28 % | 0,22 % |
| - Neige | 5,74 % | 4,11 % | 11,93 % |
| - Véhicules et machines | 4,70 % | 4,06 % | 4,64 % |
| - Voirie divers | 21,58 % | 24,88 % | 21,05 % |
| - Ecoles et Sociétés | 2,31 % | 2,52 % | 2,01 % |
| - Déchetterie (décharge jusqu'en 2011) | 15,13 % | 1,23 % | 1,57 % |

V - 2 - Routes et chemins

Tous les quinze jours environ, un grand balayage est effectué avec la participation d'une entreprise extérieure (sauf les chemins agricoles), ce qui a représenté **20** interventions en 2012 (période hivernale exclue).

Les autres tâches courantes ont été l'entretien et le balayage des chemins agricoles et forestiers (balayage après les travaux des champs, ramassage des feuilles et des branches dans les rigoles et déversoirs, gravillonnage pour réfection sommaire des chemins).

Outre les travaux habituels, il faut relever entre autres :

- Gravillonnage étendu du réseau routier
- Aménagements complémentaires à la déchetterie
- Réaménagement du local rendu par la Pci
- Nombreuses interventions liées aux travaux au centre du village
- Fabrication d'accessoires pour une meilleure utilisation de certains véhicules

V - 3 - Domaines

Surface totale du territoire : **458 ha**

Zone agricole : 255 ha

Surface forestière : 62 ha

Propriétés communales mises à disposition de l'agriculture : 11 ha

Surface forestière exploitable propriété de la commune : 28 ha

V - 4 - Forêts

V - 4.1 - Généralités

Le plan de gestion des forêts communales a été révisé en 2001. La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 28 ha (hectares). Quant à la possibilité annuelle de coupe, elle est fixée à 185 mt³ (m³ tige) pour permettre l'équilibre dans la répartition des classes d'âge. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives les labels "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "PEFC" (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

V - 4.1.1 - Subventions, Projet soins aux rajeunissements 2008-2012

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

V - 4.1.2 - Subventions, Projet de forêts protectrices 2008-2011 (2012)

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Mèbre sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

V - 4.1.3 - Chablis sur propriétés privées

Pour freiner la propagation des bostryches dans les forêts publiques, il est indispensable que les propriétés privées soient aussi entretenues. Par conséquent, la Municipalité a décidé de prendre en charge les déficits, après vente des bois, laissés par les travaux sur les propriétés privées jouxtant nos parcelles forestières. A noter que les communes de Crissier, Sullens et Villars-ste-Croix se sont aussi engagées à financer les déficits. Durant cet exercice nous ne sommes pas intervenus dans le cadre de projet

V - 4.2 - Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, avec le statut juridique d'une association de droit public. M. P. Haemmerli est membre du comité.

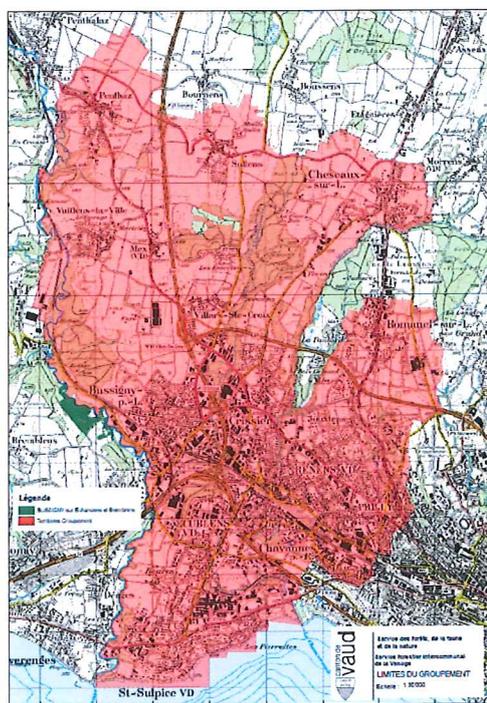
Composition

Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxtenis-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vuflens-la-Ville.

Surfaces forestières gérées

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes)

228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)



But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant du SFFN) et de gestionnaire des forêts communales.

Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 21 mars 2012 à Bussigny. La deuxième assemblée ordinaire consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 13 septembre 2013 à St-Sulpice.

Contrats de gestion

Le Groupement a établi un contrat de gestion avec chacun de ses 15 membres. Concernant les propriétés forestières de l'Etat, un contrat de gestion a aussi été signé.

Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat, son garde forestier, pour les tâches étatiques uniquement.

V - 4.3 - Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt de même que la vente des bois incombent au Garde forestier M. Laurent Robert en collaboration avec M. Pierre Haemmerli, Conseiller municipal.

V - 4.4 - Travaux entrepris durant l'année

Plantation (0 m²)

Durant cet exercice, grâce à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons pas eu recours aux plantations.

Sylviculture et fauchage (17'600 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Aussi dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres nous procédons chaque 5 ans à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales (315 m³)

Durant cet exercice nous sommes intervenus dans les secteurs forestiers suivants: Vieux Refuge, sous forme d'éclaircie pour améliorer la qualité du peuplement restant.

Exploitations forestières forcées (chablis) (36 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à une inspection sanitaire sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité des infrastructures.

Projet de forêts protectrice 2008-2011(2012) (57 m³)

Durant cet exercice nous sommes intervenus sur la rive droite de la Chamberonne, parcelles 610-611

Limites de propriété

Les travaux ont consisté à couper une bande de 50 cm de part et d'autre des limites de nos propriétés forestières ainsi que la pose d'une couche de peinture sur les bornes; ce travail est réalisé lorsque les exploitations forestières jouxtent des propriétés privées, conformément à l'article 42 de la loi forestière.

V - 5 - Epuration des eaux

V - 5.1 – Activités de la CISTEP

La sécheresse des mois de février et de mars, alliée à la période de froid intense de février, a entraîné des dysfonctionnements du traitement biologique. L'autorité cantonale (SESA : service des eaux, sols et assainissement) a été prévenue et tenue informée en permanence de la situation, notamment des mesures correctives mises en place.

Les essais en vue d'une meilleure régulation du taux d'oxygène dans les bassins biologiques ont été arrêtés courant février. Les économies attendues, du point de vue de l'énergie et des coûts d'exploitation, de même que l'amélioration de la qualité du traitement des eaux, ne sont pas apparues comme significatives après deux mois d'essais. Il a été ainsi mis un terme au contrat de location d'une soufflante "moderne".

Les multiples pannes rencontrées en 2011 ont eu pour conséquence la mise en place de contrôles et de travaux spécifiques durant l'arrêt pour l'entretien annuel de 2012. Les travaux ont été effectués entre le 1^{er} et le 29 mars, en plus des travaux habituels de révision et de maintenance.

L'audit principal du service d'assainissement a été effectué les 23 et 24 mai par la société ProCert SA, en vue du renouvellement du Certificat ISO 9001 : 2008 et ISO 14001 : 2004.

Des difficultés dans l'extraction des boues du décanteur secondaire côté Lausanne sont à nouveau apparues durant l'été et ont nécessité, comme en 2011, la vidange complète de ce bassin. Le curage des matières minérales qui y étaient déposées a duré du 23 au 25 septembre, limitant de moitié la capacité du traitement biologique de la STEP.

Un deuxième arrêt d'incinération a eu lieu entre le 6 et le 25 octobre, suite aux constats suivants : durant le mois de septembre notamment, du sable a été rajouté dans le four en quantité importante, alors qu'une extraction régulière de sable est normalement nécessaire.

Ces arrêts de longue durée ont imposé l'envoi vers d'autres repreneurs :

- de boues déshydratées d'autres STEP, normalement destinées à être incinérées à Vidy,
- de boues de la STEP de Nyon, temporairement stockées à Vidy, avant transport et incinération.

Les valeurs d'entrée à la STEP demeurent stables, pour arriver à la valeur record de 229'445 équivalents-habitants-théoriques. Les performances sont satisfaisantes tant pour les rejets liquides que pour les fumées d'incinération.

V - 5.2 - Résultats du traitement des eaux

Les fortes précipitations de 2012 impliquent que seuls 82% des volumes d'eaux traités mécaniquement ont pu être épurés biologiquement ou chimiquement (89% en 2011).

La teneur moyenne en phosphore total de l'effluent en sortie des traitements biologique et physico-chimique se situe à 0,59 mgP/l (0,72).

V - 5.3 - Consommation et Coût moyen

Pour Cheseaux la quantité consommée est de 402'041 m³ (411'329), y compris les abattoirs. Globalement, la charge nette par mètre cube d'eau consommée s'élève pour 2012 à 0,64741, plus TVA. (Fr. 0,59933)

V - 5.4 - Détritus traités

| | | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|---|-------|-------|-------|
| Vidange fosses septiques et bacs étanches | t | 242 | 382 | 379 |
| Sciure, copeaux, poussières de ponçage | t | 16 | 18 | 18 |
| Graisse de restaurants | t | 2'521 | 4'093 | 3'307 |
| Dépotages liquides et boueux | t | 1'229 | 1'073 | 903 |
| Sable capté par le dessableur | t | 248 | 220 | 203 |
| Détritus interceptés aux grilles | t | 571 | 577 | 555 |
| Résidus de vidange de sacs de route | t | 483 | 520 | 593 |

V - 5.5 - Production d'énergie

L'énergie des fumées, récupérée dans la chaudière à vapeur, permet d'alimenter le réseau de chauffage à distance (CAD) du sud-ouest lausannois, lequel est par ailleurs relié aux usines de Pierre-de-Plan et TRIDEL par l'intermédiaire d'un échangeur situé sous la place Centrale.

L'énergie livrée au CAD par la STEP atteint le 4,0 % (5,0) de l'énergie totale de ce réseau.

V - 5.6 – Visites

Durant l'année 2012, la station d'épuration a reçu 994 (1311) visiteurs, répartis en 49 (61) groupes, comme suit:

- 1 groupe universitaire
- 1 association professionnelle
- 41 groupes écoles primaires et secondaires
- 6 groupes divers, amicales, etc.

41 classes de la région lausannoise (53) ont participé aux visites guidées de la STEP. Les animatrices spécialement formées ont ainsi sensibilisé la jeunesse à l'utilisation rationnelle de l'eau et aux importants moyens humains et techniques à engager pour la meilleure protection de l'environnement possible.

V - 6 - Déchets

V - 6.1 - Situation générale

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 182'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables (ordures ménagères et déchets industriels) de Valorsa y est brûlée.

Au centre de tri de Penthaz, Valorsa gère toutes les matières revalorisables : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique. Une dizaine de camions-poubelles transfère leur benne sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération. Les déchets incinérables encombrants sont retriés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif et logistique quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE, textiles, ils font partie de la palette des déchets gérés par Valorsa. Le Périmètre assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

Cependant des progrès restaient à faire quant au taux de recyclage, la moyenne stagnant depuis plusieurs années autour de 48%.



La loi fédérale, la jurisprudence du Tribunal fédéral et le nouvel article de loi cantonal ont incités le Périmètre à proposer aux Communes un concept de taxe au sac régionale. Le Service-conseils de Valorsa a travaillé de concert avec deux autres périmètres pour présenter un système de taxation conforme aux exigences légales. Séances, publications de documents techniques et circulations de l'information se sont poursuivies de manière assidue durant 12 mois pour renseigner les Communes. Entre taxe au poids ou taxe au sac, quasi la totalité des Autorités communales du périmètre ont franchi le pas au 31 décembre. Une gageure insensée pour un projet d'une telle envergure, mais un pari gagnant grâce aux efforts conjoints des Communes et de Valorsa.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

V - 6.2 - Statistiques globales de Valorsa

| Déchets collectés | 2012 | 2011 | 2010 |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Ordures ménagères | 39'418 tonnes | 38'508 tonnes | 37'627 tonnes |
| Déchets encombrants | 2'391 tonnes | 2'608 tonnes | 2'607 tonnes |
| Déchets ménagers spéciaux | 249 tonnes | 247 tonnes | 211 tonnes |
| Papier | 5'278 tonnes | 4'590 tonnes | 4'446 tonnes |
| Verre | 5'214 tonnes | 4'895 tonnes | 4'733 tonnes |
| Compost | 2'477 tonnes | 2'285 tonnes | 1'946 tonnes |
| Déchets industriels | 17'786 tonnes | 18'899 tonnes | 15'135 tonnes |
| Boues d'épuration | 6'117 tonnes | 5'732 tonnes | 5'577 tonnes |
| OREA – appareils électriques | 481 tonnes | 479 tonnes | 402 tonnes |

V - 6.3 - Statistiques communales

Dès février 2012, seuls certains déchets sont encore ramassés au porte à porte. Le papier et le carton étaient toujours collectés ensemble en 2012.

| Déchets collectés au porte à porte dans la commune | 2012 (tonnes) |
|--|---------------|
| Ordures ménagères | 831.16 |
| Papier - Cartons (Mélangé) | 173.10 |
| Verre (Mélangé) | 73.41 |
| Textiles | 0.32 |

V - 6.4 - Statistiques intercommunales (déchetterie)



La déchetterie intercommunale, au service des habitants de Cheseaux, Bournens et Sullens a été inaugurée le 4 février 2012.

Les statistiques ci-dessous sont donc les premières, établies après environ 11 mois d'activité. La fréquentation du site est réjouissante et les quantités de matériaux récupérés et recyclés ne sont pas négligeables.

| Déchets collectés à la déchetterie (global 3 communes) | 2012 (tonnes) |
|---|----------------------|
| Objets encombrants | 84.37 |
| Déchets compostables | 746.95 |
| Papier | 109.30 |
| Carton | 58.30 |
| Verre (Trié) | 123.03 |
| Ferraille | 50.18 |
| Huiles | 2710 litres |
| Bois | 148.25 |
| Aluminium et Fer blanc | 5.85 |
| Textiles | 16.70 |
| PET | 12.76 |
| Appareils électriques/ informatiques (dont 64 frigos et 53 cuisinières) | 23.33 |
| Déchets spéciaux des ménages (piles, néons, etc...) | 8.19 |
| Capsules de Café | 4.53 |
| Déchets inertes | 140 m3 |

Chapitre VI : Petite enfance - Oeuvres sociales

VI - 1 – Accueil de la petite enfance

VI – 1.1 - Réseau AJENOL

VI - 1.1.1 – Généralités

Le réseau AJENOL (Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois), créé conformément à la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006 (LAJE) est une association au sens des articles 60 et suivants du Code Civil.

Il comprend les communes de Bournens, Boussens, Jouxens-Mézery, Cheseaux-sur-Lausanne, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Sullens.

Chaque commune a un représentant au Comité, composé de ce fait de 7 municipaux avec voix délibérative et de 3 membres issus des structures avec voix consultative. Depuis juillet 2011, Mme Gay Vallotton est présidente du Comité.

La commune de Cheseaux est représentée à l'Assemblée générale par 3 délégué-e-s désigné-e-s par le Conseil communal.

Les trois structures d'accueil de Cheseaux, soit l'accueil familial de jour, la garderie la Galipette et l'UAPE, sont reconnues par le réseau, ce qui leur donne droit à recevoir les subventions de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

VI - 1.1.2 – Activités

L'AJENOL, Accueil de Jour des Enfants du Nord Ouest Lausannois, a tenu deux assemblées générales, l'une le 14 juin et l'autre le 22 novembre 2012. Durant l'année, deux structures ont augmenté leur nombre de places d'accueil. En effet, l'UAPE de Cheseaux-sur-Lausanne a ouvert 12 places supplémentaires pour accueillir les élèves du CIN 2 à la rentrée scolaire 2012, son offre se monte à 24 places. De son côté l'UAPE de la Fourmi Bleue a également ouvert 12 places complémentaires pour accueillir les élèves du collège de Jolimont. Ce sont ainsi trois collèges qui sont desservis pour un total de 36 places.

En ce qui concerne la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence selon la loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006, nous avons procédé à une augmentation des tarifs pour les structures d'accueil collectif préscolaire (garderie). Cette augmentation a été votée par l'Assemblée générale du 22 novembre 2012, avec effet au 1^{er} février 2013. Les tarifs des autres types d'accueil sont restés stables.

Le réseau a également procédé en 2012 à une harmonisation des règles tarifaires en cas d'absence des enfants chez les accueillantes en milieu familial.

A la demande des délégués des 7 communes du réseau, les statuts ont été modifiés pour donner la possibilité aux membres de l'Assemblée générale de se constituer en commission sur les sujets de leur compétence (tarifs, budget, comptes, etc.).

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux « Rencontres des réseaux » et a participé aux différentes enquêtes cantonales. Depuis cette année le réseau a adhéré à la Faîtière des réseaux d'accueil vaudois (FraV) afin de coordonner les besoins et les attentes des réseaux en relation avec la FAJE.

VI - 1.1.2 – Politique tarifaire

Les nouveaux tarifs adoptés par le réseau AJENOL le 17 novembre 2011 ont été appliqués conformément à la loi par la garderie La Galipette à partir du 1^{er} février 2012.

Concernant la base de calcul des revenus des parents, le « revenu déterminant unifié » cantonal s'appliquera à partir de janvier 2014 pour toutes les structures d'accueil du Canton, conformément aux nouvelles dispositions légales. Sa mise en œuvre a débuté fin 2012 par la nomination de deux répondants dans le réseau AJENOL, dont une collaboratrice du service financier de la commune de Cheseaux.

VI - 1.2 - Accueil familial de jour

VI - 1.2.1 – Mission

La structure de coordination de Cheseaux-Bournens-Boussens et Sullens a pour mission d'organiser l'accueil familial de jour de ces quatre communes conformément à la LAJE.

Ce service aux familles constitue un des trois volets de l'accueil de jour, en parallèle avec l'accueil collectif préscolaire (garderie) et l'accueil collectif parascolaire (UAPE). Il offre aux enfants un accueil dans un cadre familial.

La structure de coordination collabore étroitement avec l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) et le réseau AJENOL.

Les dispositions légales permettent à une accueillante en milieu familial (AMF) de garder jusqu'à 5 enfants (en comptant les siens) en même temps chez elle, à temps partiel ou à temps complet. Cette activité offre la possibilité d'ouvrir sa famille à d'autre(s) enfant(s) et de rencontrer d'autre(s) parent(s).

Les communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Romanel et Sullens sont constituées en association pour exercer en commun les tâches liées à la gestion financière de l'accueil familial. La bourse de Cheseaux est notamment chargée des tâches liées aux salaires des AMF.

Le Comité de Direction, composé de Mmes Michèle Gay Vallotton (Cheseaux) Sandra Berset (Bournens) et Christine Canu (Romanel) est resté en étroit contact tout au long de l'année et s'est réuni à 2 reprises.

L'assemblée Générale a eu lieu le 24 mai 2012.

Le 31 octobre 2012, le Comité a invité les AMF à partager un repas convivial à la salle communale de Boussens, afin de les remercier de leur engagement. Ce moment d'échanges a été très apprécié.

En novembre, de nouvelles directives concernant les absences des enfants ont été décidées et envoyées aux parents placeurs et aux Accueillantes.

L'augmentation de salaire des Accueillantes (passant de 5.- à 5.50) a pris effet comme prévu au 1^{er} janvier 2012.

VI – 1.2.2 – Situation des AMF et des placements en 2012

| | Cheseaux | Bournens | Boussens | Romanel | Sullens | TOTAL |
|---|----------|----------|----------|---------|---------|------------|
| ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF) | | | | | | |
| AMF au 1er janvier 2012 | 22 | 0 | 1 | 16 | 2 | 41 |
| Nouvelles AMF en 2012 | 0 | 1 | 0 | 4 | 0 | 5 |
| Nb maximal d'AMF en fonction durant l'année 2012 | 22 | 1 | 1 | 20 | 2 | 46 |
| AMF, refus d'autorisation provisoire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMF ayant démissionné en 2012 | 2 | 0 | 0 | 5 | 0 | 7 |
| AMF au 31 décembre 2012 | 20 | 1 | 1 | 15 | 2 | 39 |
| ENFANTS | | | | | | |
| Enfants accueillis au 1er janvier 2012 | 116 | 2 | 12 | 86 | 18 | 234 |
| Nouvelles demandes de placement en 2012 | 101 | 15 | 15 | 64 | 19 | 214 |
| Demandes en attente d'un placement à fin 2012 | 15 | 4 | 7 | 12 | 8 | 46 |
| Nb maximal d'enfants accueillis durant l'année 2012 | 170 | 9 | 17 | 138 | 23 | 357 |
| Enfants sortis en 2012 | 68 | 1 | 4 | 65 | 8 | 146 |
| Enfants accueillis au 31 décembre 2012 | 135 | 12 | 16 | 73 | 21 | 257 |

Parmi les demandes de placement non résolues, certaines ont été annulées par les parents placeurs qui ont trouvé eux-mêmes une autre solution d'accueil pour leurs enfants telles que grands-parents, crèches ou garderies, déménagement, etc...

46 enfants étaient en attente d'un placement à fin décembre 2012, dont **15** bébés à placer en 2013.

VI - 1.2.3 - Tâches de la coordinatrice

Le travail de la coordinatrice comporte principalement les points suivants :

- Etablir un préavis à l'intention de la Municipalité sur les demandes d'autorisation provisoire des candidates à l'accueil familial de jour et sur les autorisations définitives au bout de 18 mois d'activité.
- Organiser les placements chez les accueillantes en milieu familial en tenant compte des besoins spécifiques de chacun.
- Visiter régulièrement les accueillantes en milieu familial (au moins une à deux fois par année).
- Participer aux diverses réunions des coordinatrices du Canton de Vaud avec le SPJ.
- Suivre divers cours et/ou formation.
- Collaborer avec les coordinatrices du réseau AJENOL.
- Etre en contact régulier avec la Municipale responsable de l'accueil de l'enfance.
- Effectuer les relevés statistiques des placements pour le SCRIS et les 5 communes.

VI – 1.3 – Accueil collectif de jour

VI - 1.3.1 – Projet d'un centre de vie infantine à Cheseaux

Le crédit d'ouvrage pour la construction d'un centre de vie infantine dédié à l'accueil préscolaire et parascolaire a été adopté le 25 septembre 2012 par le Conseil communal de Cheseaux.

Les travaux vont débuter en janvier 2013, pour une ouverture prévue en août 2014. Ce nouveau bâtiment est destiné à accueillir une crèche-garderie et une UAPE, ainsi que des locaux de réserve en prévision du développement de l'accueil parascolaire rendu obligatoire par la loi.

VI - 1.3.2 – Gestion

L'accueil collectif de jour est délégué à l'association La Galipette qui gère la garderie La Galipette de Cheseaux et l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de Cheseaux.

La commune est membre de l'association. Elle y est représentée par Mme Michèle Gay Vallotton et M. Etienne Fleury.

Les deux structures font partie du réseau d'accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL) qui regroupe les communes de Prilly, Jouxens-Mézery, Romanel, Cheseaux, Boussens, Bournens et Sullens.

Le réseau AJENOL a signé une convention avec le RESEAU (Lausanne) pour l'accueil des enfants domiciliés dans l'enclave lausannoise des Vernand.

Le Comité élu par l'Assemblée générale du 8 mai 2012 se composait des membres suivants :

Michel Zurkinden, président ; Michèle Gay Vallotton, vice-présidente ; Carmen Chevalley, secrétaire ; Alberto Fernandez, caissier ; Sandra Berset, membre. Conformément aux statuts de l'Association, la commune de Cheseaux a deux représentants au Comité. En septembre 2012, M. Etienne Fleury, conseiller communal, a remplacé M. Fernandez, démissionnaire pour cause de déménagement.

La directrice de la garderie, Mme Katia Golay, et la responsable de l'UAPE, Mme Stéphanie Racciatti, assistent aux séances avec voix consultative.

Le Comité s'est réuni quatre fois en séances plénières durant l'année 2012. Il a accompli les tâches statutaires qui lui sont confiées, soit la gestion administrative de l'Association, l'approbation des comptes 2011 et l'adoption du budget 2013, ainsi que la préparation de l'Assemblée générale du 8 mai 2012.

Il a assuré les relations avec les partenaires de l'Association, soit le réseau AJENOL, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants, l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) et les communes, notamment la Municipalité de la commune de Cheseaux et le service financier de la commune. Outre les séances plénières, des groupes de travail issus du Comité ont tenu des séances bilatérales régulières avec les directrices des structures.

Le Comité a procédé à une modification des statuts de l'Association portant sur l'introduction de la gestion de l'accueil parascolaire, sur la suppression des cotisations et sur l'attribution de la révision des comptes à une fiduciaire.

Il a également procédé à une modification du règlement interne distribué aux parents lors des inscriptions de janvier 2013 pour une entrée en vigueur en août 2013.

L'Association a été assujettie dès le 1^{er} octobre 2012 au fonds fédéral en faveur de la formation professionnelle pour le domaine social déclaré de force obligatoire générale. La révision périodique des déclarations de salaires en application des articles 162 et 163 du règlement d'exécution sur l'AVS a été effectuée par un réviseur AVS le 2 mai 2012 pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2011.

Dans le contexte de la mise en place à Cheseaux du financement du transport et du traitement des déchets par des taxes, l'Association a été exonérée de la taxe forfaitaire. Par contre, les sacs taxés sont à la charge des structures à partir du 1^{er} janvier 2013.

VI – 1.4 – Garderie La Galipette

VI - 1.4.1 - Enfants accueillis

La Galipette accueille environ 55 enfants par semaine. Elle reçoit environ 20 enfants chaque matin, 15 pour le repas de midi et 20 l'après-midi.

La directrice ayant reçu plusieurs demandes, le Comité a pris la décision d'étudier en 2013 la possibilité d'ouvrir la garderie le mercredi après-midi.

VI - 1.4.2 – Equipe éducative

En janvier 2012, l'équipe éducative de la garderie se composait d'une éducatrice-directrice à 100%, une éducatrice à 90%, deux éducatrices à 50%, une auxiliaire à 50%, une stagiaire à 100%, un apprenti ASE

Pour des raisons de santé, l'auxiliaire a donné sa démission en juin 2012. Un nouveau stagiaire a par contre été intégré dans l'équipe dès avril.

VI - 1.4.3 – Activités

Dès janvier 2012 et ceci jusqu'en juin, des entretiens de passage sont proposés par les éducatrices aux parents des enfants qui quittent la garderie pour commencer l'école enfantine (CIN). Environ 35 familles (moitié de l'effectif de la garderie) bénéficieront de ces entretiens.

En janvier 2012, le thème choisi a été celui du jardin potager. Il a guidé les activités proposées aux enfants jusqu'en juillet 2012.

Le 28 mars, la garderie a organisé un petit carnaval à Cheseaux. La fête s'est terminée par un moment de partage devant la Galipette.

Au mois de juin, plusieurs courses d'écoles ont été proposées aux enfants, toujours en relation avec le thème.

L'année scolaire s'est terminée dans la bonne humeur avec une « chantée » organisée un samedi matin à la salle de gymnastique du Marais du Billet. Les enfants ont interprété les chansons apprises tout au long de l'année en rapport avec le thème. Cette animation était réservée aux enfants qui quittaient la garderie pour commencer l'école enfantine.

Dès mi-août 2012, de nouveaux enfants sont accueillis à la garderie. Chaque nouvel enfant a bénéficié d'une petite intégration d'une heure au mois de juin et juillet. Une « porte ouverte » a été organisée, au mois d'août, le samedi matin avant la reprise de la garderie. Les parents pouvaient alors venir découvrir les locaux de la Galipette et faire connaissance avec l'équipe éducative.

Au mois de novembre, la garderie a organisé la fête de la courge et invité les enfants du village accompagnés de leurs parents à y participer. Les enfants sont déguisés et passent chercher des friandises chez les commerçants de Cheseaux. L'année 2012 s'est achevée par la préparation des cadeaux pour les parents, et par l'apprentissage des chansons et de la poésie de Noël.

VI – 1.5 – UAPE

VI - 1.5.1 - Capacité

Jusqu'aux vacances d'été, l'UAPE a eu une capacité d'accueil de 12 places dédiées aux enfants fréquentant le CIN1 (1^{ère} année enfantine), les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 18h, hors vacances scolaires. Depuis la rentrée d'août 2012, la capacité a été portée à 24 places et l'offre étendue aux enfants du CIN2 (2^{ème} enfantine)

VI - 1.5.2 - Fréquentation

Depuis la rentrée d'août 2012, il y a 30 enfants inscrits sur la semaine. Ils sont en moyenne 17 quotidiennement. Quatre nouvelles inscriptions ont encore eu lieu la semaine de la rentrée scolaire et plusieurs modifications de contrat ont été effectuées en fonction des besoins des parents.

VI - 1.5.3 - Equipe éducative

L'équipe éducative a été complétée suite à cette extension. Elle se compose désormais de :

- Une éducatrice responsable avec un taux annuel d'activité de 60 %, dès le 01.09.2012 (55% auparavant) ; une éducatrice à 55 % ; une stagiaire à 60%

Elles se rencontrent une heure et demi par semaine pour un entretien permettant d'assurer le suivi, de planifier les différentes activités et d'ajuster la prise en charge de chaque enfant.

VI - 1.5.4 - Activités

- Le thème annuel « Tour du monde » a été poursuivi jusqu'à juin 2012, et s'est conclu en juillet par un repas canadien avec les parents.
- Dès la rentrée, ce système de thématique a été abandonné, l'équipe éducative ayant constaté que les enfants sont plus à l'aise en choisissant eux-mêmes parmi les activités variées proposées.
- Préparation et organisation de la fête de Noël avec mise en place d'un spectacle d'ombres chinoises.

VI - 1.5.5 – Locaux provisoires 2013-2014

Le Comité s'est approché de la Municipalité de Cheseaux afin de trouver un local provisoire pour l'UAPE durant l'année scolaire 2013-2014, la salle de classe du pavillon de La Plantaz n'étant plus disponible à la rentrée d'août 2013. Début 2013, la Municipalité a pris la décision de dédier les salles de conférence du rez-de-chaussée de la Maison de commune à cette occupation transitoire, en attendant l'ouverture du centre de vie enfantine en août 2014.

VI – 2 – Commission consultative enfance - jeunesse

Les membres désignés par la Municipalité pour la législature 2011-2016 sont :

Dieperink Jacqueline, Golay Katia, Haslebacher Michel, Humbert Joel, Lerjen Gabrielle, Lob Martine, Marclay Ursula, Rasciatti Stéphanie.

La commission s'est réunie le 7 mars 2012, pour prendre connaissance de l'évolution des projets, notamment du futur Centre de Vie Infantile. Elle a ensuite travaillé sur un rapport à la Municipalité, concernant les structures pouvant être offertes aux jeunes (local de jeunes ou autre). Ce rapport a été rendu en juillet 2012.

VI - 3 – ARASPE (Association pour la régionalisation de l'action sociale Prilly-Echallens)

L'année 2012 a vu la mise en route des PC familles et de la rente-pont AVS. Un travail de préparation important a également été effectué en ce qui concerne l'imminente introduction du revenu déterminant unifié (RDU) pour le calcul des prestations. Il s'agit d'un outil qui doit faciliter significativement le travail de tous les régimes sociaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'ARASPE fonctionne dans sa nouvelle configuration territoriale et avec les nouveaux statuts. En effet, les communes qui l'ont rejointe ont approuvé ces statuts et ainsi formalisé leur adhésion. Par la même occasion, les anciens membres ont confirmé à la majorité – dont ne faisaient pas partie Cheseaux, Romanel et Jouxens-Mézery - une modification du mode de représentation des communes et du financement des agences d'assurances sociales.

Le 8 février 2012 a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'agence d'assurances sociales et de l'antenne CSR d'Echallens. En fonction depuis décembre 2011, ils permettent à nos collaborateurs de travailler en respectant la confidentialité des usagers.

Le président du CoDir et le directeur participent aux séances du Conseil des régions d'action sociale (CdRAS). Ce dernier organe nomme notamment les représentants des communes au Conseil de politique sociale (CPS), une instance paritaire composée de trois représentants du Conseil d'Etat et d'un nombre identique de délégués des communes, avec un président neutre. Le CPS préavise les projets d'action sociale que le Conseil d'Etat entend soumettre au Grand Conseil. Le bulletin CPS est distribué aux communes par mail. Il se veut interactif. Dans la rubrique « questions -réponses », les intéressés ont la possibilité de s'exprimer sur la politique sociale vaudoise.

Le budget de l'ARASPE prévoyait un surcoût à charge des communes de Fr. 0.514 par habitant qui n'a pas été utilisé. Les coûts par habitant ont été ajustés à la baisse, cela en tenant compte de l'augmentation de la population.

VI – 3.1 - Agence communale d'assurances sociales de Cheseaux-Romanel Jouxens

Mme Sandrine Robatel assure dans notre commune le traitement des dossiers et accueille les lundi et vendredi les assurés qui souhaitent des renseignements.

Elle assure également depuis le milieu de l'année 2011 le suivi des dossiers des assurés habitant Boussens et Sullens. Elle se déplace également un demi-jour par semaine à Romanel pour seconder sa responsable, Mme Denise Pittet qui, quant à elle, continue d'effectuer une supervision à Cheseaux, à raison d'un après-midi par semaine.

Depuis juillet 2011, Mme Gay Vallotton représente l'agence de Cheseaux-Romanel-Jouxens au comité de l'ARASPE.

VI - 4 – APROMAD

Au niveau cantonal, l'organisation de l'aide et des soins à domicile est chapeauté par l'AVASAD (Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile). Celle-ci délègue les compétences de terrain aux associations régionales.

Notre commune fait partie de l'APROMAD – couronne lausannoise (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile) qui gère l'aide et les soins à domicile dans notre région.

Cette association se veut un service public accessible à tous les habitants de la région desservie. Elle fonctionne grâce à plus de 600 collaborateurs représentant 337 ETP.

Elle regroupe 9 centres médico-sociaux répartis sur l'ensemble du territoire desservi, soit Cully, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron, Prilly-nord, Prilly-sud et Pully, plus Readom (voir plus loin).

Le financement est assuré par les communes, le canton, les caisses-maladie et les clients.

VI – 4.1 - Statistiques

Nombre de clients

Le nombre de personnes aidées a augmenté de 2,5% environ en 2012.

| 2012 | 2011 | 2010 |
|-------------|-------------|-------------|
| 4'458 | 4'352 | 4'359 |

Heures d'aide et de soins selon la tranche d'âge

Près de 50 % des interventions concernent des personnes âgées de plus de 80 ans.

| Classe d'âge | 2012 | 2011 | 2010 |
|---------------------|-------------|-------------|-------------|
| 0-19 | 319 | 191 | 182 |
| 20-39 | 7'457 | 8'203 | 7'307 |
| 40-59 | 28'783 | 25'583 | 24'366 |
| 60-79 | 71'846 | 68'228 | 63'023 |
| 80-99 | 131'452 | 123'863 | 122'045 |
| 100 et plus | 1'691 | 2'225 | 1'225 |
| Non renseigné | 1'626 | 1'997 | 1'632 |

Heures d'aide et de soins par CMS

Notre commune est rattachée au CMS Prilly-nord.

| CMS | 2012 | 2011 | 2010 |
|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Cully | 31'191 | 29'236 | 24'994 |
| Echallens | 30'264 | 28'491 | 27'612 |
| Epalinges | 27'772 | 23'102 | 21'585 |
| Le Mont | 25'560 | 27'756 | 24'560 |
| Oron | 34'077 | 32'195 | 30'410 |
| Prilly-nord | 28'576 | 27'157 | 26'699 |
| Prilly-sud | 28'419 | 27'506 | 27'514 |
| Pully | 37'315 | 34'847 | 36'405 |
| Total | 243'175 | 230'290 | 219'780 |

VI – 4.2 – READOM (réadaptation à domicile)

En février 2012, à la demande du CHUV et de l'AVASAD, l'Apromad a mis sur pied une équipe spécialisée qui suit à domicile des personnes ayant besoin d'une réadaptation intensive.

Cette équipe intervient pendant une durée maximale de 3 semaines. Lorsque la situation du client le nécessite, c'est ensuite le CMS qui reprend la situation.

L'équipe intervient également avant et après l'hospitalisation de personnes qui reçoivent une prothèse totale de hanches ou de genoux.

Chapitre VII : Instruction publique



Rapport de la direction

Table des matières

1. Organisation générale
2. Classes primaires
3. Classes secondaires
4. Effectifs
5. Activités et événements divers
6. Mesures de prévention
7. Bibliothèque scolaire
8. Parents
9. Bâtiments scolaires

Lexique :

| | |
|---------|--|
| ACM : | Couture et activités manuelles |
| CDD : | Contrat de durée déterminée |
| CIN : | Cycle initial (classes enfantines) |
| CYP 1 : | 1 ^{er} cycle primaire (1 ^{ère} et 2 ^e années) |
| CYP 2 : | 2 ^e cycle primaire (3 ^e et 4 ^e années) |
| CYT : | Cycle de transition (5 ^e et 6 ^e années) |
| OPTI : | Organisme pour le perfectionnement, la transition et l'insertion |
| ORIF : | Organisme d'intégration et formation professionnelle |
| PPLS : | Psychologie, Psychomotricité et logopédie scolaire |
| RAC : | Raccordement |
| RERO : | Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale |
| TM : | Travaux manuels |
| VSB : | Voie secondaire de baccalauréat |
| VSG : | Voie secondaire générale |
| VSO : | Voie secondaire à options |



VII - 1 - Organisation générale

VII - 1.1 - Autorités scolaires (législature juillet 2011 – juin 2016)

Bureau de référence de l'établissement primaire et secondaire de la Chamberonne :

Présidence : Monsieur Roland **Valet**
Vice-présidence : Monsieur Pierre **Hämmerli**

Membres :

Bournens : Madame Christine **Piot**, syndique
Madame Janine **Zwahlen**, municipales des écoles

Boussens : Madame Stéphanie **Borgeaud**, syndique
Madame Sandra **Berset**, municipale des écoles

Cheseaux : Monsieur Louis **Savary**, syndic
Monsieur Pierre **Hämmerli**, municipal des écoles

Sullens : Monsieur Christian **Séchaud**, syndic
Monsieur Roland **Valet**, municipal des écoles

Romanel : Monsieur Daniel **Crot**, municipal des écoles
(voix consultative)

Directeur de l'établissement : Monsieur Michel **Haslebacher** (voix consultative)

Secrétaire : Madame Maja **Pires**

Commune Boursière : **Cheseaux**

Le Bureau de référence s'est réuni 3 fois en 2012, afin de régler les problèmes financiers liés à la vie de l'établissement.

Le directeur des écoles assiste aux séances du bureau de référence, avec voix consultative, conformément à la loi scolaire et à la convention.

VII - 1.1 – Conseil d'établissement

Membres :

Les municipaux des écoles des quatre communes, le directeur de l'établissement, 3 enseignants, 4 parents d'élèves, ainsi que 4 représentant des milieux proches de l'établissement (Bibliothèque, Ecole de Musique, Association des parents d'élèves).

VII - 2 - Classes primaires

23 classes et 1 classe d'enseignement spécialisé réparties ainsi :

| | |
|--|--|
| Collège de Boussens : | 4 classes |
| Collège de Bournens : | 2 classes |
| Collège de Sullens : | 4 classes |
| Collège de la Plantaz – Cheseaux | 3 classes |
| Collège du Marais du Billet – Cheseaux | 10 classes, 1 classe enseignement spécialisé |

VII - 2.1 - Mutations - départs - congés - remplacements

- Emmanuelle Bahon-Dufour a demandé un congé de maternité. Nathalie Schenk l'a remplacée durant son absence et enseigne depuis la rentrée d'août 1 journée dans la classe.
- Caroline Malherbe Rolando a demandé sa mutation à Yverdon. Elle est remplacée par Aurélia Bugnon.
- A la rentrée d'août 2012, la nouvelle classe CIN à Sullens est devenue une classe semi-enfantine avec 6 élèves CIN2 et 9 élèves CYP1/1. Elle est toujours tenue par Johanna Besson.
- Liliane Hug est partie enseigner à Lutry. Elle est remplacée par Mylène Camenzind Bernasconi.
- Déborah Cornut a demandé un congé de maternité ; son remplacement a été assuré par Christine Ter-Borch jusqu'à la fin de l'année 2012.
- Brigitte Pfister est toujours en arrêt maladie.
- Marlyse Rüedi a pris sa retraite au 31.07.2012. Elle enseigne encore quelques périodes durant l'année scolaire 2012-2013.
- Nathalie Oulevey a repris la classe de Brigitte Pfister et Marlyse Rüedi en août 2012.
- Louisa Rossat a demandé un congé non payé d'une année, elle est remplacée par Valérie Lévy Petignat.

VII - 3 - Classes secondaires

16 classes au collège Derrière la Ville à Cheseaux

VII - 3.1 - Mutations - départs - congés - remplacements

- A la rentrée 2012, une nouvelle classe de 5^{ème} a été ouverte, elle est tenue par Emmanuelle Godebout.
- Ernest Mader a démissionné.

VII – 4.2 - Elèves extérieurs à l'établissement, domiciliés dans les 4 communes

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Ecoles spécialisées officielles: | 11 élèves |
| Ecoles privées : | 20 élèves |
| Sport-études : | 3 élèves |
| Autres établissements : | 6 élèves |

VII – 4.3 - Destination des élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire en juillet 2012

| | VSO | VSG |
|---------------------------------|-----|-----|
| Places d'apprentissage trouvées | 4 | 8 |
| RAC | 3 | 1 |
| ORIF | 2 | |
| Gymnase | | 6 |
| OPTI | 7 | 5 |
| Autre école | | 1 |

VII – 4.4 - Elèves de nationalité étrangère

159 élèves ou 21,25 % de l'effectif, provenant de 21 pays.

VII – 4.5 - Accueil d'élèves domiciliés hors des 4 communes

L'établissement accueille des élèves de Romanel, Jouxens-Mézery et Prilly. Ces mesures prises sont dictées par un souci d'économie à l'échelon régional (diminution du nombre de classes - équilibrage des effectifs).

Environ trente élèves domiciliés à Vernand sont accueillis dans nos classes (enfantines à 9e année).

L'écolage dû pour ces élèves est déterminé par convention et représente le coût réel à charge de l'établissement.

VII - 5 – Activités et événements divers

- Fête des 10 ans de la Chamberonne avec un grand spectacle sur le thème de l'Afrique
- Courses d'école
- Camps de ski : CYP2 aux Mosses et à Villars
CYT5 et 7VSO/VSG à Morgins
8VSO/VSG à Grimentz
- Camps d'été : CYT6 à l'Auberson
- Voyage d'études des classes de 9e à Stockholm

- Animation musicale des chœurs
- Exposition info-métiers
- Semaine de la lecture ; journée du conte
- Animation santé : rallye, semaine du goût et activités ponctuelles
- Activités sportives (marche 20 km – joutes – tournois)
- Journées à thèmes organisées par le conseil des élèves
- Journée « Oser tous les métiers » pour les élèves de 5e – 6e – 7e
- Sortie dans le Lavaux des classes de 5e
- Cérémonie des promotions

VII - 6 – Mesures de prévention

- Contrôle dentaire annuel pour tous les élèves
- Rencontre de l'infirmière scolaire avec les classes de 5^e
- Passage de Profa dans les classes de CYP1/2, CYP2/2, 6^e, 8^e et 9^e
- Mise en place d'une équipe « projet prévention »
- Passage de la brigade des mineurs dans les classes de 6^e
- Suivi des élèves en difficultés personnelles par les membres du réseau pluridisciplinaire (directeur, médecin scolaire, psychologue, infirmière, médiateurs)

VII - 7 - Bibliothèque

Située dans le collège de Derrière-la-Ville, la bibliothèque accueille les élèves des différents collèges de Cheseaux, mais également de Sullens, Bournens et Boussens. Elle fait partie depuis 2011 du réseau RERO et possède grâce à cela un catalogue en ligne : <http://dgeo.rero.ch/01>, consultable par les élèves et les enseignants.

La bibliothèque offre à ses usagers un large choix d'ouvrages variés. A l'heure actuelle, 5718 livres garnissent ses étagères.

Voici comment se répartit le fonds :

- 1'421 albums
- 1'853 romans
- 42 livres cartonnés
- 1'490 documentaires
- 645 bandes dessinées
- 181 mangas
- 86 livres en langues étrangères (plus cent ouvrages empruntés à la bibliothèque interculturelle Globlivres à Renens)

La bibliothèque est également abonnée à 12 revues mensuelles.

VII – 7.1 - Acquisitions

Cette année, 439 nouveaux livres sont venus s'ajouter sur les rayons de la bibliothèque. Et ce sans compter une cinquantaine d'ouvrages en très bon état ayant été donnés par les usagers.

En 2011, un grand désherbage avait eu lieu, et beaucoup de livres avaient été éliminés des collections. Par conséquent, cette année, aucun livre n'a du être mis de côté. Il n'y a que les magazines qui ont subis quelques pertes en raison du manque de place.

Espace santé : suite à la demande d'une enseignante, une étagère a été réservée pour accueillir des livres sur la santé. Ils sont donc ainsi mis plus en valeur. 65 prêts ont été fait dans cet espace santé, ce qui est tout a fait satisfaisant.

VII – 7.2 - Fréquentation

Un nombre conséquent d'ouvrages ont été empruntés par les élèves. 16'427 livres sont sortis cette année.

Le service de prêt, quant à lui, a été assuré le même nombre d'heures que l'année précédente, c'est-à-dire 9 h 45 par semaine.

Les élèves trouvent également en la bibliothèque un lieu calme où ils peuvent faire leurs devoirs et profiter des postes Internet pour préparer leurs exposés.

VII – 7.3 - Animation

En collaboration avec les enseignants, la bibliothèque a reçu 42 classes pour lesquelles elle a organisé une animation en lien avec le livre. Ces animations ont eu un grand succès et un certain nombre d'élèves ne venant pas à la bibliothèque avant, la fréquentent désormais souvent.

Une formation à l'utilisation de l'OPAC (recherche des livres sur le site de la bibliothèque) a également été organisée pour les élèves du CYT afin qu'ils puissent être plus autonomes dans leurs recherches.

Depuis la rentrée d'août 2012, un catalogue d'animation a été proposé à tous les enseignants. Cela a pu leur donner un aperçu de ce qui était possible de faire et de choisir eux-mêmes ce qu'ils désiraient pour leur classe.

De plus, divers autres événements ont été réalisés cette année :

- La nuit du conte : une grande chasse aux trésors suivi d'un moment de conte a été offerte aux élèves
- Le samedi des bibliothèques : les élèves ont pu profiter de la présence de deux conteuses, puis de quelques quiz sur le thème du goût
- Les élèves ont pu participer au prix Chronos.

VII - 8 - Parents

Diverses séances pour les parents ont été organisées au cours de l'année :

- Février : présentation des différentes voies aux parents des élèves du CYT6 ;
- Mai : séance d'information à Prilly aux parents du CYT6 sur les options spécifiques VSB ;
rencontre des parents des élèves du CYP1/1 avec une formatrice Profa ;
- Juin : information aux parents des élèves du CYP2/2 en vue du CYT ;
- Septembre : présentation de la procédure d'orientation et l'organisation des niveaux (français, mathématiques et allemand) en 7^{ème} aux parents des élèves du CYT6 ;
- Septembre/
octobre : tous les maître-sse-s de classe ont organisé des soirées pour les parents ;
- Novembre : rencontre des parents des élèves du CYP2/2, de 6^e, 8^e et 9^e avec une formatrice Profa.

VII - 9 - Bâtiments scolaires

Bournens

Collège communal 2 salles de classe et 1 local PPLS

Boussens

Collège communal 5 salles de classe, 1 salle de sport et 1 local d'appui

Sullens

a) Collège communal 4 salles de classe, 1 salle ACM et une salle TM

b) Grande salle 1 salle de sport

Cheseaux

a) Collège Marais du Billet 11 salles de classe, 1 salle de sport double, 1 salle ACM, locaux PPLS et 1 classe enseignement spécialisé.

b) Collège Derrière la Ville 18 salles de classe, 2 salles de sport, salles spéciales (ACM, TM, dessin, langue, musique, informatique et science), cuisine, bibliothèque, secrétariat et direction.

c) Pavillons de la Plantaz 4 salles de classe.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter le rapport de gestion 2012, tel que présenté,

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEaux

- Vu le préavis municipal N° 31/2013 du 29 avril 2013
- Vu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'adopter le rapport de gestion 2012

DECHARGE

la commission de gestion de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 29 avril 2013

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

LS

L. SAVARY

P. KURZEN